

**301**

**DT11**

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une  
mine d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. JOSEPH ZAYED, président  
Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire  
Mme MICHÈLE GOYER, commissaire

**COMMISSION D'ENQUÊTE  
SUR LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION  
D'UNE MINE D'APATITE À SEPT-ÎLES**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 5

---

Séance tenue le 26 septembre – 13 h  
Centre des congrès de Sept-Îles  
513, rue Brochu  
Sept-Îles

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 26 SEPTEMBRE 2013

MOT DU PRÉSIDENT ..... 1

### PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

#### FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) et SYNDICAT DES MÉTALLOS

MM Daniel Roy, Bertrand Méthot, Steve Arsenault..... 2

**Mme LOUISE DIONNE** ..... 11

#### COMITÉ DE DÉFENSE DE L'AIR ET DE L'EAU

M. Denis Bouchard..... 14

#### ASSOCIATION SEPTILIENNE DE CHASSE ET DE PÊCHE

M. Mathieu Harvey ..... 18

#### CLD DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

M. Luc-Éric Bouchard et M. Guy Bouchard ..... 26

#### SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DU FER – CSQ

Mme Janine Hould ..... 35

**Mme JOHANNE ROUSSY** ..... 39

**Mme FRANCINE BÉLANGER** ..... 44

#### COMITÉ ZIP CÔTE-NORD DU GOLFE

Mme Aurore Perreault ..... 49

**Mme BRIGITTE LEMAY** ..... 55

**Mme DENISE LABEL** ..... 59

**Mme JOSÉE JOMPHE** ..... 62

### RECTIFICATION :

**M. RUSSELL TREMBLAY** ..... 65

### AJOURNEMENT

## MOT DU PRÉSIDENT

### M. JOSEPH ZAYED, président :

5  
10  
Mesdames, Messieurs, bon après-midi. Bienvenue à cette cinquième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le *Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles*. Mon nom est Joseph Zayed et je préside cette commission d'enquête et d'audience publique, et je suis secondé par les commissaires Nathalie Drapeau et Michèle Goyer.

15  
Je vous signale que toutes nos séances sont diffusées en mode audio et vidéo en direct sur internet via le site Web du BAPE. À cet effet, la deuxième intervenante cet après-midi a demandé de ne pas être filmée, de telle sorte que les images qui vont apparaître seront n'importe quelle image sauf la sienne, à sa demande.

20  
Le déroulement de la séance est le suivant. Nous demandons aux personnes qui ont fait connaître, avant le 10 août dernier, leur intention de faire une présentation verbale et dont la présentation est prévue pour cet après-midi, de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est déjà fait, pour aviser de leur présence afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire. Le temps maximal alloué pour chaque présentation est de 15 minutes. Et au besoin, la commission d'enquête échangera avec les présentateurs de mémoire afin qu'ils précisent leur point de vue.

25  
Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein tel que nous l'avons vécu jusqu'à maintenant.

30  
Nous vous soulignons que, tout comme le promoteur et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans une présentation, mais ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer sur les opinions émises par les autres. Il ne s'agit donc pas de débattre des positions exprimées, mais bien de corriger des données erronées.

35  
Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu en arrière de la salle. Les personnes qui y seront inscrites seront invitées à la fin de la séance à intervenir. Leurs propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la prochaine semaine.

40  
Sans plus tarder, j'invite, c'est déjà fait d'ailleurs, le Syndicat des métallos et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, donc monsieur Daniel Roy, monsieur Bertrand Méthot et monsieur Steve Arsenault. Bon après-midi, à vous la parole.

## PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

45 **M. DANIEL ROY :**

Bonjour, à vous tous. Il me fait plaisir de revenir dans ma région, région natale. J'y ai vécu 43 ans, ça fait que j'ai vu beaucoup de soubresauts et de bons moments ici, à Sept-Îles.

50 **LE PRÉSIDENT :**

À des fins de sténographie, je vous demande, quand vous prenez la parole, d'indiquer votre nom, de préciser votre nom.

55 **M. DANIEL ROY :**

Bien, vu que vous l'aviez dit, je me suis dit : « Ça fonctionne! »

60 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, j'ai dit trois noms. La sténographe n'est pas présente. Alors, elle va juste entendre les enregistrements et elle devra se fier uniquement à votre voix, mais vous êtes le premier, j'imagine, que j'ai nommé, Monsieur Roy?

65 **M. DANIEL ROY :**

Oui. Bien, mon nom est Daniel Roy, je suis le directeur québécois du Syndicat des métallos. Et comme je vous expliquais, je suis natif d'ici. J'y ai vécu 43 ans de temps, et je connais très, très bien la région et le secteur minier, bien sûr, et tout un peu le tissu socioéconomique de la région de Sept-Îles.

70 Je suis aussi, pour votre information, vice-président de la FTQ et j'agis comme président du portefeuille minier du Fonds de solidarité aussi, au niveau du Québec. Je suis accompagné de Bertrand Méthot qui est le représentant régional de la FTQ, qui a été un travailleur de 30 ans  
75 chez Hydro-Québec, militant syndical, président de son syndicat à l'échelle du Québec. Et accompagné aussi de Steve Arsenault à mes côtés, à ma gauche, qui est un gars du Havre-Saint-Pierre, qui est président de la section locale 4466 au Havre-Saint-Pierre, qui est la mine de Rio Tinto QIT, et est aussi vice-président du Conseil régional FTQ dans la région de la Côte-Nord.

80 Écoutez, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec représente au-delà de 600 000 travailleurs, travailleuses à l'échelle du Québec. On est présent dans beaucoup de secteurs d'activité, sans tous les mentionner. On a un peu décidé aujourd'hui de vous résumer

notre mémoire, vous l'avez de façon intégrale, et après qu'on l'aura résumé dans les points qu'on juge nécessaires, on va être ouvert, bien sûr, à toutes vos questions pour peut-être expliquer plus en détail le mémoire, si on ne l'a pas couvert.

Comme je vous disais, le Syndicat des métallos est un syndicat... 100 % on représente les travailleurs et les travailleuses du secteur minier au niveau de la Côte-Nord, et à l'échelle du Québec minier, on représente au-delà de 95 % de tous les travailleurs et les travailleuses du secteur minier. Ça fait que pas besoin de vous faire une grande explication pour vous dire que ce que n'apprécieraient pas grandement nos membres, c'est qu'on ne soit pas des ardents défenseurs de leur emploi. Ça fait que c'est à ce titre-là qu'on est ici aujourd'hui, pour parler du Québec minier, bien sûr. et de la région ici.

La FTQ dans la région Côte-Nord représente au-delà de 14 000 membres aussi, pour votre information.

La FTQ et le Syndicat des métallos, on est favorable au projet de Mine Arnaud dans le Canton d'Arnaud. Nos deux organisations voient dans ce projet des possibilités de diversification économique pour la région et, plus particulièrement, pour la ville de Sept-Îles.

Cela dit, il importe que le développement minier se fasse, bien sûr, dans le respect de l'environnement puis des communautés. Dans cette optique, nous saluons l'exercice du Bureau d'audiences publiques en environnement, le BAPE, qui aide à mieux comprendre les enjeux en lien avec le projet et à évaluer ses impacts sur l'environnement. Nous ne remettons pas en cause l'expertise du BAPE pour définir les conditions de réalisation du projet qui doivent impérativement être respectées, afin que celui-ci puisse voir le jour dans des principes de développement durable.

En termes de description du projet, c'est avec beaucoup d'intérêt que la FTQ puis les Métallos, on a pris connaissance du projet de mine d'apatite, un fertilisant naturel dans le Canton Arnaud. Dans sa phase de construction, le projet donnerait de l'ouvrage entre 800 à 1 000 travailleurs pendant près de deux ans. Puis par la suite, la mine embaucherait autour de 330 travailleurs pendant la phase d'exploitation qui est estimée à 28-30 ans, selon les dernières évaluations du promoteur, soit 5 ans de plus que prévu à l'origine.

Le site du projet par la route est à 15 kilomètres de Sept-Îles, par voie aérienne, à vol d'oiseau on dit 7 kilomètres du centre-ville de Sept-Îles, devant la baie. Les principaux enjeux environnementaux soulevés sont en lien avec la nature même du projet, c'est-à-dire une mine à ciel ouvert. Ça pose des enjeux quant aux vibrations, au bruit, à la poussière, à l'eau, au paysage, à la combustion nécessaire au fonctionnement des véhicules motorisés. Le terrain de la mine est également situé, comme je viens de vous le dire, à 7 kilomètres à vol d'oiseau de la ville et du lac Rapide, qui est la source d'approvisionnement en eau de la municipalité.

125 Nous, on dit que c'est un projet qui est souhaitable économiquement. La situation économique de la Côte-Nord est plus positive à l'heure actuelle qu'elle l'a déjà été dans le passé, même si les dernières annonces, dernièrement l'usine de bouletage Cliffs qui est venu assombrir un peu le relent économique qu'il y avait.

130 Cependant, 140 emplois de travailleurs, travailleuses syndiqués à Cliffs, 160 avec les cadres de Cliffs, c'est un coup dur pour les familles, c'est un coup dur pour l'économie de la région, c'est un coup dur pour nos membres aussi. Cet événement-là récent est tout de même révélateur de la fragilité de la région. En effet, l'économie de Sept-Îles dépend en grande partie de deux activités : les mines de fer et l'aluminium.

135 Ce faisant, la région est particulièrement exposée aux soubresauts du cycle du fer. Cette dépendance a été particulièrement problématique dans les années 80, parce qu'elle a été très connue comme « la crise du fer ». L'emploi est venu à manquer à Sept-Îles, on a perdu plus du cinquième de la population. Le cycle du fer a encore une fois fait des siennes dans les années 2000, nécessitant même une opération de sauvetage d'ArcelorMittal, qui était à l'époque Québec-Cartier Mining.

140 La construction d'Aluminerie Alouette à la fin des années 80 et celle de la deuxième phase dans les années 2000 sont venues quelque peu diversifier l'économie de la région. Je tiens à vous rappeler qu'à l'époque, il y avait aussi ces détracteurs à la construction d'une aluminerie sur la Pointe-Noire. Il ne viendrait pas du tout à l'idée de personne aujourd'hui de remettre en question puis de regretter la construction de cette grande aluminerie qui est devenue un des principaux employeurs avec des milliers de travailleurs et de travailleuses ici à Sept-Îles présentement.

145 Je vais laisser le soin à Bertrand de vous parler de toute la main-d'œuvre au niveau de la construction.

**M. BERTRAND MÉTHOT :**

155 Actuellement, malgré les grands chantiers qu'on a, on vit une période, dans le domaine de la construction, que je pourrais dire de démobilitation au niveau de la main-d'œuvre. Malgré qu'on peut dire que l'été, on vit presque le plein emploi dans les mois de juin et juillet, on doit dire qu'actuellement, je peux vous parler d'au-delà 500 travailleurs qui sont disponibles et qui ne sont pas rappelés, malgré les grands chantiers qu'on vit au niveau de La Romaine.

160 Deux travailleurs sur trois proviennent actuellement de l'extérieur. Et il n'y aucune priorité de la main-d'œuvre sur les chantiers de génie civil pour les rappels au niveau des chantiers. On prévoit, à partir de la nouvelle phase de chantier Romaine, que trois travailleurs sur quatre vont

165 provenir de l'extérieur, et très peu de possibilités d'emploi sur ce chantier-là pour notre main-d'œuvre régionale.

170 La raison est simple : les employeurs, ceux qui détiennent les grands contrats sur le chantier de La Romaine 3, particulièrement, on débuté le rappel des travailleurs, et avant que la phase de La Romaine 1 et 2 soit complétée. Et les quelque 600 travailleurs qu'on a actuellement sur le chantier travaillent déjà sur La Romaine 1 et 2. Et lorsqu'ils vont être mis à pied, bien, les emplois vont déjà être occupés pour Romaine 3 par de la main-d'œuvre extérieure. Et on prévoit, on pense qu'au printemps, déjà, la situation va être quasi dramatique au niveau de la main-d'œuvre sur les chantiers de construction.

175 On a avisé le gouvernement de la situation, et actuellement on a des pourparlers avec les députés pour trouver des solutions afin de favoriser la main-d'œuvre locale. Et c'est pourquoi qu'on pense que Mine Arnaud, ça serait important que le début des travaux de Mine Arnaud arriverait en phase avec une grande disponibilité de main-d'œuvre qui pourrait atténuer la problématique de l'embauche locale en matière de construction.

180 **M. DANIEL ROY :**

185 Et puis, peut-être d'autres vous l'ont dit avant nous, mais il est indéniable que la région a une grande expertise dans ce secteur-là, dans le secteur minier, une main-d'œuvre qualifiée, des programmes de formation technique appropriés, comme la technique minérale ainsi que celle en électronique et celle en maintenance industrielle, toutes en lien avec l'industrie minière, ont été développées employeur et syndicat pour mettre au point des formations adaptées à la région, pour adapter la formation, justement, à l'industrie minière. Ça fait qu'il y a là des qualifications.

190 Puis pour être pleinement profitable en région, nous, on se dit, c'est que le projet de Mine Arnaud devrait prendre tous les moyens pour embaucher de la main-d'œuvre locale, des ex-travailleurs de Cliffs, Wabush, devrait aussi ne pas recourir à ce qu'on appelle communément le navettage, le « fly in, fly out », excusez le mot anglais, mais c'est bien connu sous cette expression-là aussi. Ça fait que nous, on est très clair, c'est très clair qu'on devrait recruter des gens de la place, des autochtones aussi, d'ici, des Amérindiens, des jeunes pour assurer de l'emploi au tissu régional.

195  
200 C'est sûr qu'il y a des impacts. Est-ce qu'ils sont acceptables ou pas? À ce stade-ci, moi, je vous ferai entendre Steve Arseneault, qui est un président de section locale dans le secteur minier, par trop loin d'ici.

205 **M. STEVE ARSENAULT :**

210 Bonjour tout le monde. Steve Arsenault de Havre-Saint-Pierre. Justement, Daniel m'a demandé de vous faire un petit peu un parallèle qu'il y a entre une mine qui est à proximité d'un village. Pour faire la description, c'est Havre-Saint-Pierre, on a une mine qui est en opération depuis 1950. Ça fait que donc 63 ans qu'on côtoie la mine.

215 Je dois vous dire que la manière d'exploitation qui était faite au début des années 50 est restée la même. On n'a pas changé le processus. Donc, le train part de la mine, il vient débarquer son minerai avec un tréteau où est-ce qu'on ouvre des wagons de minerai, et oui, il peut y avoir des poussières qui s'échappent du dessous du tréteau. On expédie le minerai. On est situé en plein centre d'un parc national en Minganie, le parc de la Minganie, l'archipel de Mingan, et depuis que le parc est en fonction, le tourisme ne vire pas de bord par rapport qu'il y a une mine qui expédie là. Au contraire, ça s'accroît d'année en année.

220 L'acceptabilité sociale du côté de Havre-Saint-Pierre, on n'a pas de critique, parce que c'est le moteur économique principal, aussi. Les poussières, on n'entend pas. Les bruits, il y a de la machinerie, des tracteurs, il y a toutes sortes de machineries. C'est sensiblement, ça s'est amélioré au fil des années, c'est adapté, qu'on parle de backup à lame, je ne sais pas le... la lame de recul, c'est toutes des nouvelles technologies qui amoindrissent le son. Le trafic routier est aussi bruyant. Ça fait qu'on n'a pas de plainte de ce côté-là.

230 L'autre chose c'est que, du côté du dynamitage aussi, on a des carrières qui sont à proximité, deux, trois kilomètres. On n'a jamais eu de critique de ce côté-là non plus. Ça se fait systématiquement deux fois par semaine. Le monde s'est habitué aussi avec ça, puis on n'entend pas de critique.

235 C'est sûr qu'une mine à l'intérieur d'un périmètre comme ici, c'est un moteur économique. Nous, dans le passé, on voyageait sur les bateaux puis on avait un moteur. Si le moteur manquait, tu partais à la dérive. Le monde a pris une habitude de s'amener un moteur de rechange. Je pense que c'est un moteur de rechange des environs, un moteur économique très important d'avoir une mine à proximité comme ça, avec des bons emplois, parce qu'il faut se le dire, des emplois du secteur minier, c'est des très bons emplois, puis surtout avec la longévité de la mine. Ça fait que c'est sûr que de notre côté, on se prononce de ce côté-là.

240 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Roy, il reste une minute.



**M. DANIEL ROY :**

250 Déjà! Bien, d'abord, je tiens à vous dire que nous, depuis le début, depuis des années, je  
tiens à vous le rappeler, on dit que pour nous, l'endroit idéal pour faire valoir le point de vue des  
« pour » et des « contre » c'est le Bureau d'audiences publiques. Nous, on est heureux d'y être  
devant vous aujourd'hui. On accorde beaucoup de compétence et de crédibilité au Bureau  
d'audiences publiques. Et depuis le début, on dit que c'est l'endroit où aller faire valoir nos points.  
255 Nous, on n'est pas des experts en environnement, on est des gens, tous des Nord-côtiers qui ont  
vécu ici, qui ont connu des soubresauts, et on a besoin d'un BAPE pour nous aiguiller. Et ensuite,  
les gouvernements prendront leur décision.

260 Ça fait qu'à ce chapitre-là, moi, je dois vous dire qu'on est fort à l'aise d'être devant vous et  
que vous nous aiguilliez par la suite. Peut être vite, rapidement, la problématique du logement ici.  
Bertrand va vous en parler un peu.

**LE PRÉSIDENT :**

Rapidement, s'il vous plaît.

**M. BERTRAND MÉTHOT :**

265 Oui, rapidement. La problématique du logement. On connaît le soubresaut des variations,  
du peu de disponibilité de logement dans la région, particulièrement en cette période. Nous, ce  
qu'on propose, compte tenu que la mine va avoir besoin de toute façon d'un campement  
270 temporaire pour loger ses travailleurs, ce qu'on propose c'est que les investissements  
nécessaires à l'élaboration d'un campement temporaire soient versés dans des logements  
permanents en milieu urbain. Et après l'utilisation de ces logements-là par les travailleurs pour la  
construction de la mine, que ce soit versé à la municipalité ou à une corporation ou à un  
promoteur, et ça permettrait à offrir aux gens de la municipalité, des logements à prix modique  
275 pour prendre soin de la classe moyenne ou la classe plus pauvre de la région.

**M. DANIEL ROY :**

280 Peut-être, en terminant, vous dire qu'il est sûr que le projet Mine Arnaud – on suit l'actualité  
aussi – suscite des craintes au sein de la population, on le voit bien. Mais nous, on croit que ce  
projet-là doit non seulement s'accompagner de mesures exemplaires de protection de  
l'environnement, mais aussi d'initiatives d'engagement dans la communauté. C'est dans cet  
esprit que la FTQ et les Métallos préconisent la construction de logements sociaux, comme vient  
de vous dire Bertrand.

290 Et de rappeler à tous que notre appui n'est pas un appui inconditionnel, c'est un appui conditionnel au projet en prenant soin de l'environnement et des populations. Il nous semble qu'il y a moyen d'avoir un développement d'un site minier à proximité d'un tissu urbain, d'avoir une main-d'œuvre qualifiée près, qui y réside près, et qu'on arrête de vivre le navettage qu'on vit dans beaucoup d'autres régions minières du Québec.

Merci.

295 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci, Messieurs. J'aurai quelques questions pour vous. Tout d'abord, des questions très ponctuelles. Je pense que c'est monsieur Arsenault qui faisait référence à l'expérience d'Havre-Saint-Pierre. Vous avez indiqué qu'il y a une mine, finalement, très proche. C'est à quelle proximité on parle?

300 **M. STEVE ARSENAULT :**

La mine du lac Tio est à 27 miles, 50 kilomètres.

305 **LE PRÉSIDENT :**

Une cinquantaine de kilomètres.

310 **M. STEVE ARSENAULT :**

Mais il y a aussi, ce que je parlais aussi, c'est qu'il y a des carrières, bien, carrières ou petites mines de dolomie où est-ce qu'on a exploité plusieurs années aussi qui est vraiment à proximité, trois ou quatre kilomètres.

315 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Et est-ce que c'est une mine à ciel ouvert?

320 **M. STEVE ARSENAULT :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

325 D'accord. Ensuite, une autre question aussi pas mal ponctuelle à monsieur Roy. Évidemment, il y a plusieurs personnes qui sont intervenues, que ça soit lors de la première

partie de l'audience ou encore hier, et même ce matin, qui témoignaient d'une crainte d'être exposés à trop de poussière de toutes sortes de nature. Est-ce que vous estimez que l'étude d'impact vous donne suffisamment d'information pour savoir si vos travailleurs vont être bien protégés sur le site de la mine?

**M. DANIEL ROY :**

On ne sait pas encore si ça va être nos travailleurs sur le site de la mine.

**LE PRÉSIDENT :**

Bien, enfin, je vous le souhaite, là, mais...

**M. DANIEL ROY :**

On nous le souhaite nous aussi. On y travaillera si le projet y est. Mais moi, je vous dirais que l'expérience, je vous dis bien honnêtement, on est dans le secteur minier depuis fort longtemps, notre syndicat, c'est nos racines mêmes, et loin dans notre histoire, le secteur minier était un tue-monde. Et il est arrivé des représentants en prévention, ça a été déclaré des secteurs prioritaires. On a travaillé très, très fort, et je vous dirais, avec tout ce qui se passe présentement, le secteur minier est rendu un secteur qui n'affiche quasiment pas de cas de mortalité, d'accidents mortels et beaucoup moins de maladies professionnelles qu'il y en avait à l'époque.

Tout ça pour vous dire qu'on a fait notre travail à l'intérieur, au niveau de la santé, sécurité, puis on est un syndicat très actif en santé et sécurité. Et croyez-moi que si on est dedans, on sera le chien de garde de la santé et de la sécurité à l'intérieur du milieu de travail, comme on l'est partout dans tous les milieux de travail, dans le secteur minier particulièrement.

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Un dernier point que j'aimerais clarifier. Monsieur Méthot, vous avez parlé de démobilitation de la main-d'œuvre avec 500 travailleurs déjà disponibles, j'imagine, sur la Côte-Nord, mais vous avez également indiqué que les deux tiers des travailleurs proviennent de l'extérieur. Alors, j'aimerais comprendre un peu le lien entre les deux.

**M. BERTRAND MÉTHOT :**

C'est à cause du placement syndical comme tel, du placement de la main-d'œuvre dans le milieu de la construction où est-ce que dans le génie civil, il n'y a pas de quota de main-d'œuvre qui provient du milieu. Lorsqu'on regarde les contrats qui ont été octroyés au niveau d'Hydro-Québec, c'est libre à la libre concurrence à l'échelle provinciale. Compte tenu que les

contracteurs dans la région sont plutôt moyens ou petits, ils n'ont pas la capacité de soumissionner ou ils n'arrivent pas dans les prix avec les gros de ce monde.

370

Les grands donneurs d'ouvrage sont plutôt vers Montréal, Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'autres régions que la Côte-Nord. Et par le fait même, lorsqu'ils obtiennent des contrats, ils s'en viennent avec leur propre main-d'œuvre. Et actuellement, il n'y a aucune réglementation qui interdit ça. De là, que ça prend des rencontres puis essayer de convaincre ce monde-là d'utiliser notre main-d'œuvre. Mais actuellement, on doit avouer qu'on a manqué notre coup. Et ça, c'est surtout le fait qu'on a très peu d'employeurs régionaux.

375

Ce qui est rassurant dans Mine Arnaud, c'est que le promoteur nous dit qu'il va maximiser la main-d'œuvre régionale et locale particulièrement, et ça, ça nous rassure. Particulièrement, on a eu des contacts avec eux, et ils semblent désirer de maximiser les retombées régionales, et ça, ce qu'on n'a pas réussi à faire avec Hydro. Avec Hydro-Québec on a réussi quand même à convaincre Hydro, mais pas nécessairement à convaincre les promoteurs. Bien, les promoteurs, on parle les contracteurs, ceux qui ont eu les contrats à Hydro.

380

Et je vais vous dire que ce n'est pas facile. Actuellement, lorsque je vous dis qu'il y a 500 travailleurs de disponibles, et qu'on voit tout près de 1 500 travailleurs de l'extérieur sur un chantier, sur 2 100, je vais vous dire que ça a pris tout notre petit change pour garder le calme au niveau des travailleurs qui attendent leur chèque de chômage, puis bientôt qu'ils n'en auront pas.

385

Et c'est pour ça qu'on pense, puis on a avisé Hydro-Québec, on a avisé l'instance gouvernementale aussi, particulièrement la CCQ, qu'ils se devaient de tout mettre en œuvre pour corriger cette situation-là, parce qu'on est très inquiet du printemps prochain. C'est pour ça que je vous dis qu'un nouveau projet, bravo! Ça va baisser la pression.

390

**LE PRÉSIDENT :**

395

Mais au-delà des intentions exprimées par le promoteur, que vous a exprimées le promoteur par rapport à l'embauche locale, il n'y a rien qui l'empêcherait éventuellement de recourir à de la main-d'œuvre externe?

400

**M. BERTRAND MÉTHOT :**

Il n'y a rien. Dans le génie civil, c'est la liberté totale au niveau des mouvements de main-d'œuvre. Nous autres, on est en train de travailler, de demander, de trouver le moyen d'inclure dans les contrats des clauses de main-d'œuvre locale. Et ça, on est en train de travailler là-dessus. Ce n'est pas réalisé encore.

405

**LE PRÉSIDENT :**

410 D'accord. Madame Drapeau.

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

415 En fait, ce que vous venez de mentionner, est-ce que c'est en lien avec les démarches que vous avez entreprises avec le gouvernement? Vous avez fait référence à ça dans votre introduction, c'est-à-dire est-ce que c'est une des pistes qui a été envisagé avec le gouvernement, c'est-à-dire d'inclure des clauses ou il y a autre chose aussi?

**M. BERTRAND MÉTHOT :**

420 De toute façon, ça a été de notoriété publique, on a fait une déclaration au mois d'août à l'effet qu'on interpellait la ministre Maltais sur cette problématique-là, particulier à la Côte-Nord. Parce que les autres régions n'ont pas nécessairement cette même problématique-là, à cause de  
425 la diversité de leur économie et aussi la grosseur de leurs entrepreneurs. Nous autres, ce qu'on dit, c'est que ça prend un modèle qui est typique pour une région comme la Côte-Nord, parce qu'on est comme un fouette. On n'a pas un réseau industriel comparable à la Beauce ou comparable à Montréal ou Québec. Et nos entrepreneurs sont très fragilisés de ce point de vue là.

430 Les derniers contacts que j'ai eus avec monsieur Marjolain Dufour et en conférence téléphonique avec la CSN et madame Maltais, on nous a promis un retour cet automne. Ça fait qu'on espère bien qu'on va travailler cette problématique-là afin de... parce qu'actuellement, je vous le dis, là, si vous voulez avoir 500 travailleurs, je peux vous en fournir d'un claquement de  
435 doigts.

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

440 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

445 Alors, merci beaucoup, Messieurs. Madame Louise Dionne. Vous ne serez pas filmée, tel que vous l'avez demandé.

**Mme LOUISE DIONNE :**

Bonjour, Monsieur le président, Mesdames les commissaires.

450 **LE PRÉSIDENT :**

Bon après-midi, Madame.

455 **Mme LOUISE DIONNE :**

Merci. La fiche derrière vous m'identifié bien. Je suis une terrienne, j'habite dans l'hémisphère nord, la province de Québec, la ville de Sept-Îles.

460 **(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase à la page 1 : « J'ai assisté à plusieurs rencontres d'information... »**

**Fin de la phrase à la page 1 : « [...] des statistiques de taux de cancer ou autres maladies. »**

465 Je m'explique. Je fais de l'asthme depuis 47 ans, j'ai 49 ans. Quand j'étais jeune puis que mon père passait la tondeuse, si je sortais dehors, je pouvais faire une crise, je me ramassais à l'hôpital. Mon primaire, secondaire et cégep, j'ai manqué souvent des cours à cause des crises d'asthme. Mais depuis 20 ans, avec les nouveaux médicaments que je prends, je n'ai pas de problème, j'ai une qualité de vie qui est très différente. Puis si je les oublie, je vois la différence. Ça fait que ma qualité de vie est liée à mon environnement, à ce qui est autour, à l'air que je respire.

470  
475 Un de mes enfants a déjà fait partie des statistiques. Quand tu passes ta main dans les cheveux de ton enfant de 4 ans et qu'ils te restent dans la main, ça fait mal. Ce n'est pas juste des cheveux, il y a plein d'autres choses aussi. Les médicaments ont des effets secondaires, tu ne peux pas le serrer dans tes bras parce que ça lui fait mal. Son grand-père lui avait construit une marchette parce qu'elle n'était pas capable de marcher solidement sur ses jambes. C'est toutes des choses qui font partie...

480 **(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase à la page 1 : « Tu te bats pendant plusieurs années... »**

**Fin du mémoire.**

485 **LE PRÉSIDENT :**

490 Merci, Madame Dionne. Écoutez, c'est sûr, c'est un mémoire émouvant, mais je vais essayer quand même d'être le plus objectif possible. Pourquoi Mine Arnaud devient un déclencheur? Je veux dire, Sept-Îles a déjà plusieurs entreprises.

**Mme LOUISE DIONNE :**

495 Oui. C'est une accumulation. C'est qu'à un moment donné, c'est plein de choses qui s'accumulent. On commence déjà, avec tout ce qu'il y a – il y a des comités qui existent pour l'air et l'eau, pour essayer de diminuer justement ce qu'il y a dans l'air. C'est que c'est un joueur qui s'ajoute en supplément à ce qu'il y a déjà.

500 À un moment donné, là, est-ce que je vais... on ne veut pas prendre la chance de rester ici. C'est que nous, on se promène dans cette région-là, le Canton Arnaud. On va avec les enfants, on fait du camping. Le lac Hall, on va se promener en canot, la rivière Rapide, on va visiter la chute de la rivière Rapide. Le parc Aylmer-Whitton, est-ce qu'on va devoir se priver d'aller dans ces places-là, parce que là, on est vraiment près puis que moi, étant à risque, je vais être plus...  
505 est-ce que je vais être obligée de changer mes habitudes puis de dire : bien, il y a un secteur de la ville que je ne fréquente plus parce qu'on est vraiment proche? Les alumineries, tout ça, sont un petit peu plus loin, et ça vient aussi. Mais je veux dire, ça se rajoute dans le portrait. C'est qu'on attend jusqu'à quand? Qu'il y ait quelque chose qui sorte puis qu'il y a un diagnostic qui soit posé ou on essaye de prévenir?

**LE PRÉSIDENT :**

510 Les problèmes de vos enfants sont au niveau respiratoire aussi?

**Mme LOUISE DIONNE :**

515 Ma fille qui a eu le cancer, elle est guérie, elle n'a plus de problème. Elle est considérée... elle a eu sa dernière visite à Sainte-Justine cet été. Elle est considérée comme un autre enfant, elle est correcte. J'ai une fille qui a des problèmes respiratoires.

**LE PRÉSIDENT :**

520 Elle souffre d'asthme?

**Mme LOUISE DIONNE :**

525 Ce n'est pas diagnostiqué encore, mais elle a besoin de pompes là, quand elle fait du sport ou des choses comme ça. Les autres membres de la famille n'ont pas de problème de respiration, là, pulmonaire.

**LE PRÉSIDENT :**

530 D'accord. Bien, écoutez, merci beaucoup, Madame, et je vous souhaite bonne chance.

**Mme LOUISE DIONNE :**

Merci.

535

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Denis Bouchard du Comité de défense de l'eau et de l'air de Sept-Îles.

540

**M. DENIS BOUCHARD :**

Bonjour!

**LE PRÉSIDENT :**

545

Bonjour!

**M. DENIS BOUCHARD :**

550

Monsieur le président, Mesdames les commissaires. Je vais pouvoir vous faire ça vite, là, mais pas trop vite, mais pour ne pas vous déranger.

**LE PRÉSIDENT :**

555

Vous ne dérangez pas, Monsieur, on est là pour ça.

**M. DENIS BOUCHARD :**

**(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

560

**Début de la phrase à la page 1 :** « Problématiques qui rend le projet de Mine Arnaud... »

**Fin de la phrase à la page 2 :** « ...surtout des personnes des plus vulnérables. »

565

Pas de résultat pour les particules fines, PM<sub>10</sub>. Pour la modalisation de la dispersion atmosphérique : à titre d'information, la Direction de la santé publique demande l'inclusion de ce paramètre dans le programme de suivi environnemental, parce que ce paramètre est une source de problèmes cardiovasculaires et respiratoires, et la concentration est non négligeable dans les particules totales. Critères de l'Organisation mondiale de la santé : journalier 50 microgrammes par mètre cube; annuel 20 microgrammes par mètre cube.

570

Avancée de l'enquête épidémiologique du directeur de la Santé publique sur les impacts à la santé du projet Canada, Malartic, Mine Osisko (4 septembre 2013).



575 « Même si les normes de la qualité de l'air étaient respectées sur une période de 24 heures, il est possible que des dépassements aient lieu ponctuellement, qui dépasseraient l'indice de qualité de l'air jugé mauvais. Exemple, PM<sub>2,5</sub>, station Livingston, Sept-Îles, débit 10, évaluation de la qualité de l'air (MDDEFP août 2013). »

Et nous autres, on l'a eu juin aussi, 2013.

580 **(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase à la page 2 : « Emplacement des stations d'échantillonnages... »**

**Fin de la phrase à la page 2 : « ... pour le Comité de défense de l'air et de l'eau.»**

585 On veut bien dire aussi, pour préciser certaines choses, c'est que si ça s'est fait puis que c'est mis en application, pour nous, bon, ça peut être révisé. C'est ça que ça veut dire inacceptable pour nous.

590 Bon, grosso modo : divergence des positions entre les différents spécialistes, que ce soit fédéral ou provincial, exemple : scénario de la modélisation de la dispersion atmosphérique, évaluation du risque toxicologique pour la santé humaine, et cetera.

Absence d'étude sur le potentiel acidifiant du lac des Rapides qui est une source d'eau potable pour les citoyens de Sept-Îles.

595 Le respect du critère pour le manganèse et le fer est basé sur la protection de la santé. Tout dépassement pourrait entraîner une diminution de la protection de la santé humaine, surtout des personnes les plus vulnérables – jeunes enfants, personnes âgées, les personnes atteintes de problèmes respiratoires et cardiaques. Cette situation n'a pas été clarifiée, donc le doute persiste.

600 Pas de résultat en fonction de la modélisation et la concentration initiale sur les PM<sub>10</sub> qui a un impact potentiel sur la santé. Pic de la qualité de l'air, impact potentiel sur les personnes vulnérables, indice de qualité de l'air mauvais.

605 Pas de modélisation de la dispersion atmosphérique pour la construction de la butte-écran.

La remise en suspension n'a pas été intégrée dans la modélisation. On sait très bien que le ministère ne l'obligeait pas de l'intégrer, O.K.? Mais, bon.

610 Une méthodologie de limitation des interférences locales a été utilisée pour choisir les emplacements des stations d'échantillonnages d'air, ce qui potentiellement sous-estime les sources de proximité locales, comme la route 138, et cetera.

615

Mesures d'atténuation supplémentaires pas encore définies et très difficiles à mettre en application dans la réalisation, pour une réelle efficience quand statistiquement les prévisions météorologiques ne sont pas toutes fiables.

Merci de votre attention.

620

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci beaucoup. Vous êtes un comité de défense de l'air et de l'eau?

625

**M. DENIS BOUCHARD :**

Oui.

630

**LE PRÉSIDENT :**

C'est ça. Et nous avons noté que la grande, grande majorité de vos propos ne touchaient que la contamination de l'air. Outre, le lac des Rapides, il n'y a rien qui touche la thématique de l'eau. Est-ce qu'il y a une raison particulière?

635

**M. DENIS BOUCHARD :**

Bien, la raison c'est qu'il y a d'autres personnes qui s'en occupaient. Donc, pour nous, on a décidé de se concentrer un peu plus sur ce fait-là. Parce qu'il y avait d'autres gens qui s'en occupaient.

640

**LE PRÉSIDENT :**

Et si je vous disais, parce que vous y allez un peu dans tous les sens. En fait, c'est normal, vous dites : « Voici les problèmes que nous retenons. » Quel est le problème, selon vous, fondamental en termes de contamination de l'air ou de risque de contamination de l'air?

645

**M. DENIS BOUCHARD :**

Fondamental?

650

**LE PRÉSIDENT :**

Le plus important?

655

**M. DENIS BOUCHARD :**

660

Moi, je vous dirais, pour nous, là, je vous dirais les mesures d'atténuation surestimées de la modélisation de dispersion atmosphérique. Je vous dirais que ça, si je veux en nommer un premier, si j'en avais juste un à... mais là, je dis ça comme ça, vous voyez qu'on en a plus, mais ça, pour nous, c'est très important parce que ça a un lien avec l'évaluation des risques toxicologiques pour la santé humaine. Parce que vous savez très bien, je pense que tout le monde le sait que c'est basé, l'évaluation des risques toxicologiques est basée sur la modélisation de dispersions atmosphériques. Donc, s'il y a un biais, entre guillemets, ça va faire qu'on va le contester, entre guillemets. Donc, on voudrait que ce biais-là ne soit plus là.

665

Je peux-tu clarifier une petite situation?

670

**LE PRÉSIDENT :**

Vous avez le droit, Monsieur.

675

**M. DENIS BOUCHARD :**

680

O.K. C'est vous qui décidez. Vous savez, nous, quand on dit inacceptable, c'est vraiment inacceptable. Ça veut dire, si tout ce qui se fait puis que le promoteur fait son maximum, le MDDEFP met comme il faut, puis il nous met des chiffres sur la table que les normes sont respectées, les critères sont respectés, les stations d'échantillonnage sont mises dans des endroits qu'elles doivent être mises pour avoir vraiment, de manière conservatrice, O.K.? Là, nous, on va se dire : il y a une bonne évaluation des risques toxicologiques, puis on va l'analyser de manière très concrète, très valable, puis tant mieux. On serait très heureux de ça.

685

L'idée là-dedans c'est qu'on sent que... peut-être qu'il y a une incompréhension, mais on sent que ce n'est pas se battre pour se battre, c'est se battre pour améliorer les choses, puis le développement économique c'est très important. Mais je pense que ça doit se faire en équilibre entre l'environnement et l'économie. C'est que nous autres on pense.

690

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, si vous me dites que selon vous les mesures d'atténuation sont surestimées, donc l'étude finalement toxicologique qui sortirait basée sur les données du modèle, pour vous, elle est sans intérêt?

695

**M. DENIS BOUCHARD :**

700 Bien, nous, premièrement, c'est sûr qu'on a toujours dit, que ça soit au fédéral ou au provincial, que les mesures d'atténuation, surtout le routage, étaient surestimées. Le fédéral a décidé d'être en accord avec ça, O.K., parce que ses experts ont décidé ça, puis les haldes stériles.

705 Donc, pour nous, c'est certain qu'on va aller vers des gens qu'on considère – surtout quand on est en accord – que c'est conservateur. Donc, plus c'est conservateur, plus tu protèges la santé des gens; moins c'est conservateur, l'inverse est aussi vrai. Donc, pourquoi ne pas aller vers le plus conservateur, puis tout le monde va être content. En tout cas, j'espère. Ça veut dire qu'on va sécuriser les gens comme nous autres, puis de l'autre côté ils vont dire : « Regardez, on a pris... » Puis je pense qu'on peut travailler en harmonie dans ce sens-là.

710 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Alors, merci beaucoup, Monsieur Bouchard.

715 **M. DENIS BOUCHARD :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

720 Maintenant, Monsieur Mathieu Harvey de l'Association septilienne de chasse et de pêche.

**M. MATHIEU HARVEY :**

725 J'ai fait un petit PowerPoint, je ne suis pas très par cœur. Donc, en gros, c'est le résumé du mémoire pour l'exposer à tout le monde puis m'aider, dans le fond, à présenter les faits.

Bonjour! Mon nom est Mathieu Harvey, je suis administrateur de la ZEC Matimek depuis le début de l'année 2012. Alors, on va vous présenter notre mémoire concernant le *Projet d'ouverture d'exploitation d'un gisement d'apatite par Mine Arnaud*.

730 Ça fait que le plan de la présentation, en gros, on va vous présenter la ZEC, ça va suivre beaucoup qu'est-ce qui a été fait dans le mémoire. Les raisons de l'intérêt de la ZEC envers le projet. Les enjeux du projet pour nous, soit les impacts environnementaux sur nos activités, la perte de superficie de la ZEC et l'incidence monétaire présente et future que ça va avoir sur nos opérations, ainsi que la compensation pour le poisson. On va faire des suggestions et

commentaires pour améliorer le projet. On va prendre position par rapport à l'autorisation ou non du projet. On conclut et après on va y aller avec les questions.

740 Alors, premièrement la ZEC Matimek a une superficie totale de 1 850 kilomètres carrés. C'est vraiment énorme. On a beaucoup de lacs qui sont disponibles sur la ZEC, mais bien peu sont accessibles pour la pêche, parce qu'on n'a pas beaucoup de chemins qui ont été développés pour ça. On a deux rivières. Le nombre de membres en 2012 c'est 473 membres, et le nombre de visiteurs uniques qu'on a eus sur le territoire c'est 3 500 personnes. Donc, c'est l'équivalent peut-être, on dirait, de 10-15 % de la population de la ville de Sept-Îles qui auraient  
745 mis les pieds sur la ZEC au moins une fois.

Notre chiffre d'affaires pour l'année 2012 : 170 000 \$. On est un organisme à but non lucratif.

750 Alors, ici, on peut voir exactement le territoire de la ZEC. À gauche, ça, c'est une carte qui est tirée du site internet de Mine Arnaud, puis en bas, justement, de notre territoire, on peut voir où est-ce que le projet de Mine Arnaud va se situer par rapport à notre position sur le territoire.

755 Premièrement, les raisons de l'intérêt du projet pour la ZEC, bien, notre mandat, nous, c'est de développer le territoire de façon respectueuse de l'environnement sur notre juridiction pour en faire profiter le plus de gens possible. Donc, notre premier objectif, c'est ça. Puis qu'est-ce qu'on fait, dans le fond, c'est qu'on offre un accès à la nature pour y pratiquer diverses activités dans la tranquillité et en essayant d'avoir l'environnement, le conserver le plus vierge possible pour faire profiter les gens de la nature comme c'est vraiment.

760 Ça fait que c'est sûr et certain que l'aspect environnemental du projet, ça nous inquiète dans son ensemble, tant au niveau du bruit, de la qualité de l'air, de l'impact sur la faune et la flore du secteur. Je n'ai pas marqué la qualité de l'eau, mais je vais en parler plus loin, ça nous inquiète aussi.

765 Les raisons de l'intérêt de la ZEC? Bien, c'est que le projet Mine Arnaud c'est directement sur notre territoire, comme on l'a montré plus tôt. Puis le territoire qui est situé en périphérie du projet de Mine Arnaud, ça rapporte environ 30 % de nos revenus annuels totaux, soit environ 50 000 \$ par année, ne serait-ce qu'autour du lac Hall, au camping, et dans le secteur Allard et le  
770 secteur Gamache. Puis pour un organisme à but non lucratif comme nous, qui vend de la nature puis de la tranquillité, bien, ces sommes-là c'est vraiment des sommes qui sont très, très importantes pour nous.

775 Après, les enjeux du projet. Bien, c'est comme on l'a dit plus tôt. Il y a les impacts environnementaux du projet sur nos activités, la perte de superficie de la ZEC, ainsi que la compensation du poisson.

780 Donc, le premier impact côté environnemental. Bien, à notre connaissance, il n'y a aucun impact, étude d'impact par rapport au bruit occasionné aux usagers de la ZEC dans la zone du lac Hall et du secteur Allard lors de la construction de la mine et lors de son opération. De plus, le lac Hall, c'est un de nos lacs qui est important pour la pêche, et il n'y a eu aucune étude par rapport à l'effet à long terme des opérations de la mine sur le pH de ce lac. Et il y a bien sûr l'impact visuel que la mine va avoir sur notre paysage.

785 Puis il y a aussi un autre point qui est important, c'est que la plupart des lacs sur la ZEC, même si on en a un grand, grand nombre, dû à des activités de flottage de bois dans le passé, sont maintenant beaucoup trop acides pour ensemercer des poissons. Puis il y a deux secteurs valables qui sont pour l'ensemencement, qui est le secteur nord dans le coin de SM3, qui a été déjà ensemençé, et le secteur qui est près de Mine Arnaud.

790 L'enjeu numéro 2, bien, c'est bien sûr la perte de superficie de la ZEC et les incidences monétaires. Alors, on peut lire sur le site de Mine Arnaud qui dit que : « La perte de territoire de la ZEC est estimée à 1,4 %. » Bien ça, je vais vous expliquer c'est quoi la différence entre la théorie puis la pratique. On va revenir à la même carte. Donc, c'est vrai que c'est 1,4 % du territoire total, sauf qu'on peut voir que la très, très grande majorité de notre territoire est traversée par  
795 seulement une route d'accès, qui est le chemin d'Hydro-Québec, puis qu'il y a un très, très grand pourcentage du territoire qui, présentement, aux autres endroits de Mine Arnaud, n'est pas accessible, et le fait de développer des chemins, on peut parler de 10 à 15 000 \$ du kilomètre pour un chemin forestier. Avec nos moyens financiers actuels, c'est pratiquement impossible à développer. Tandis que le secteur de Mine Arnaud, lui, il est à proximité de la ville puis c'est  
800 beaucoup plus facile et moins coûteux d'arriver puis faire du développement dans ce secteur-là.

805 Comme je l'ai expliqué tantôt, les deux secteurs propices à l'ensemencement des poissons, on a le secteur nord dans le bout de SM3, puis depuis cinq ans, on a ensemençé puis on a développé ce secteur-là, puis à un niveau que présentement, ça serait difficile de le surpasser vu nos moyens monétaires limités. C'est-à-dire que dans le fond, on a cueilli les fruits qui étaient facilement accessibles dans l'arbre, mais là, si on veut aller plus loin puis développer plus, bien, ça va prendre beaucoup d'argent. Puis nous autres, notre secteur à privilégier, c'est le secteur de Mine Arnaud, autant pour sa proximité qui va réduire les coûts de développement de beaucoup, parce que c'est proche de la ville, puis pour les conditions aussi, du fait qu'on peut  
810 ensemercer les lacs et augmenter la productivité de la pêche par les conditions de pH, comme on l'a énoncé précédemment.

815 Il y a aussi, il y a un chemin d'accès pour le territoire qui va être détruit où est-ce que la mine va être située présentement. Puis on est encore en discussion avec Mine Arnaud pour voir comment on va s'arranger pour le remplacer.

820 Un autre aspect aussi, c'est l'aspect de la chasse à l'orignal. C'est qu'on va perdre, de tout notre territoire, le meilleur secteur de chasse à l'orignal qu'on a sur toute la ZEC. Ça ici, c'est le développement de l'indice de qualité de l'orignal qui a été développé par ZEC Québec. On peut voir, plus que c'est rouge, moins c'est bon pour la chasse. Et en bas à droite, vous pouvez voir, il y a le lac Hall, c'est la place, dans le fond, que l'indice de qualité de l'habitat de l'orignal est le plus élevé de tout notre territoire. Si jamais la mine devait voir le jour, bien, nous, on va perdre ce territoire-là avec son potentiel de chasse qui est à développer.

825 Un autre aspect aussi par rapport à, c'est plus aspect monétaire, c'est qu'en 2012, on a investi 130 000 \$ avec des subventions de la MRC pour faire la réfection du chemin qui donne accès au lac Hall. C'est un chemin d'environ 10 kilomètres. Puis nous, bien, on est préoccupé par le fait que ces investissements-là, bien, on les aurait faits dans un secteur qui pourrait potentiellement être déserté par les usagers, parce qu'il va être très près du futur site de la mine  
830 puis du parc à résidus.

835 Un troisième enjeu, c'est par rapport à la compensation du poisson. Ça, c'est un enjeu dans le fond que Mine Arnaud, ils sont obligés, par la loi, de nous dédommager versus qu'est-ce qu'ils vont détruire, il faut qu'ils réparent ailleurs. Le plan actuel qui a été proposé avec les discussions qu'on a eues avec le ministère de Pêches et Océans, c'est qu'il n'est pas applicable puis qu'il va falloir le bonifier et le modifier. Et on a fait des suggestions au promoteur puis c'est resté lettre morte. Puis juste ça, c'est une obligation légale du promoteur, puis ça semble difficile. Donc, ça nous laisse un peu perplexes par rapport à ce qui va se passer, s'ils ne sont pas obligés de nous dédommager pour tous les autres aspects.

840 Ça fait que nous autres, dans le fond, nos suggestions puis nos commentaires pour améliorer le projet, bien, c'est de minimiser l'impact sur les usagers du camping affectés par les activités de la mine. Qu'est-ce qu'on a fait pour ça, c'est qu'on s'est demandé comment ça coûtait, si le camping, dans la zone du lac Hall, comment ça coûtait le déménager si on voulait en  
845 faire un nouveau ailleurs, puis les premiers estimés qu'on a eus après avoir fait faire une étude à nos frais, on parle d'environ 650 000 \$ avant taxes. Puis ça, c'est des montants qui sont pratiquement impossibles pour la ZEC d'assumer elle-même, parce que la difficulté d'avoir du financement quand t'es un organisme à but non lucratif, surtout qu'on ne dégage pratiquement pas d'excédents à chaque année. Ça fait qu'on a vraiment beaucoup de difficultés côté  
850 financement, ça fait que ce qui ferait qu'on ne pourra pas déménager ça.

855 Puis il y a aussi les chalets de la ZEC qui sont actuellement en location dans le secteur du lac Hall, bien, il devrait être prévu de les déplacer à un autre endroit, qu'ils vont être plus loin des activités de la mine.

Après, comme on a parlé tout à l'heure, ce qui serait important pour nous c'est qu'il y ait un chemin de remplacement accessible en camionnette pour les utilisateurs de la ZEC, pour remplacer celui qui va être détruit par la mine.

860 Puis aussi, pour compenser la perte de territoire qui va être occasionnée par le projet et le manque à gagner présent, mais il y a aussi le manque à gagner futur, parce que tu sais, il faut se dire, ce n'est pas parce qu'un territoire présentement n'est pas développé qu'il ne le sera jamais. Tu sais, je veux dire, on ne peut pas dire... tu sais, on arrive puis on lit, qu'est-ce qui disait que...  
865 « On a pêché – un exemple, je n'ai pas le chiffre exact avec moi – 100 truites dans le secteur de la mine en 2012, donc ce n'est pas significatif. » Ce n'est pas comme ça que ça marche. Je ne peux pas dire à quelqu'un, je vais dire à Mine Arnaud : « Bien, regarde, toi, ta mine elle n'a rien rapporté l'année passée. Ça fait que je n'ai pas besoin de te déménager si je prends ton terrain. »  
870 Ce n'est pas comme ça que ça marche. Je veux dire, il faut aussi prévoir par rapport au futur qu'est-ce que la ZEC va perdre en potentiel de développement pour être capable d'accomplir sa mission.

Ça fait qu'on se demande dans le fond c'est que si la mine voit le jour, bien, qu'on puisse être dédommagé de façon correcte pour être capable de nous aider à développer les autres secteurs encore plus, les secteurs qu'on ne serait peut-être pas nécessairement capable de développer maintenant vu que le coût est prohibitif.

880 Ça fait que notre position par rapport au projet. Bien, nous autres, on voit d'un bon œil les bénéfices que le projet pourrait avoir, les bénéfices économiques sur la ville et les citoyens dans son ensemble. La ZEC Matimek, on est un citoyen corporatif de la ville. On ne se met pas la tête dans le sable, on sait que c'est bon d'avoir des bonnes jobs puis de créer de l'emploi pour tout le monde. Mais en contrepartie, on a beaucoup de réserve quant à la volonté du promoteur à vouloir s'entendre avec nous de façon satisfaisante. On ne veut pas la lune, on veut juste que si le projet voit le jour, bien, qu'on n'en paye pas le prix. Ce n'est pas plus, pas moins, c'est tout. On veut vraiment juste... puis on parle au nom de la ZEC, là, c'est qu'on dit : « C'est beau, vous voulez la faire, la mine, pas de problème, mais on ne veut pas payer le prix de ça. Puis on voudrait justement en profiter aussi. »  
885

890 Ça fait que c'est pour ça, pour toutes ces raisons, en sachant que ça peut être bon pour la région, mais par rapport à ce qu'on vient de dire aussi, nous autres, la ZEC Matimek est neutre par rapport au projet. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

895 Merci, Monsieur. Je vais céder la parole à madame Goyer pour commencer.



**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

900 Bonjour. Dans le moment, est-ce que vous avez déjà eu des échanges avec Mine Arnaud pour l'ensemble des besoins et des compensations que vous nous avez exprimés cet après-midi?

**M. MATHIEU HARVEY :**

905 Oui Il y a eu plusieurs rencontres, mais rien de concret. On a eu une proposition, une ébauche de proposition un mois avant le BAPE, mais on s'est fait répondre après, quand on voulait faire une contreproposition, que c'était impossible que ça se règle avant le BAPE. Donc, on a peut-être interprété ça... en temps normal, on n'aurait peut-être pas déposé de mémoire, mais on voulait faire sûr de ne pas tomber dans la craque entre deux chaises puis ne pas être  
910 oublié, puis une fois que le BAPE est passé, il est comme trop tard. Ça fait que c'est pour ça qu'on a déposé le mémoire, pour être sûr qu'il y ait une trace puis qu'on se fasse entendre.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

915 Dans les échanges que vous avez eus, la proposition que vous avez reçue, est-ce qu'elle était recevable ou est-ce que vous sentez que des contrepropositions pourraient être envisagées par Mine Arnaud?

**M. MATHIEU HARVEY :**

920 Il faut clairement, je veux dire, c'est une ébauche, c'est un bon début, mais ce n'est clairement pas satisfaisant à nos yeux pour l'instant.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

925 Vous avez parlé de l'utilisation du lac Hall.

**M. MATHIEU HARVEY :**

930 Oui.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

935 Il y a dans l'étude d'impact des mesures d'atténuation pour l'ensemble de l'empreinte de la mine, celles qui touchent le lac Hall, est-ce qu'elles sont satisfaisantes à vos yeux?

**M. MATHIEU HARVEY :**

940 Je vais vous dire, personnellement, je ne me suis pas penché vraiment sur les mesures  
d'atténuation, parce que même si elles pouvaient être satisfaisantes, nous autres, comme je l'ai  
dit tantôt, on vend de la tranquillité puis on vend de la nature. Vous ne pourrez pas dire à  
quelqu'un qui vient de Montréal qui veut fréquenter notre territoire qu'on est à un kilomètre d'une  
945 mine à ciel ouvert. Tu viens de le perdre, là. T'as beau lui dire qu'il n'y aura pas de poussière,  
c'est fini, là. Il ne viendra pas sur le territoire à cet endroit-là.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

950 Le pourcentage d'utilisation du lac Hall par rapport à tous vos utilisateurs, vous avez dit :  
« On a peut-être eu 3 500 visites l'année dernière. » Le Lac Hall, ce secteur-là, outre la chasse et  
pêche, c'est à peu près quoi la proportion?

**M. MATHIEU HARVEY :**

955 Écoutez, je ne peux pas vous dire, mais je sais que tout le secteur affecté, incluant le lac  
Hall, il y a 30 % de nos revenus de l'année, c'est-à-dire environ 50 000 \$ par année. Ça  
représente ça sur nos opérations. Je ne peux pas dire en quantité de personnes, je pense qu'on  
l'a mis en annexe dans le rapport.

960 **Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

Puis vous avez déjà ciblé un secteur pour la relocalisation possible?

**M. MATHIEU HARVEY :**

965 Oui, tout à fait.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

970 D'accord. Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

975 Cette perte inclut notamment les visites de chasseurs pour l'original?

980 **M. MATHIEU HARVEY :**

Potentiellement. Je veux dire, c'est sûr... cette perte-là, non. La perte qu'on estime à 50 000 \$ c'est la perte présente, mais ça n'a pas rapport à la perte potentielle future, du fait que le secteur touché par la mine, comme je l'ai dit plus tôt, va être le meilleur secteur, selon une étude qui est sortie en 2013, pour la chasse à l'original.

985 **LE PRÉSIDENT :**

Mais ce n'est pas dans votre intérêt d'avoir une meilleure appréciation des pertes potentielles?

990 **M. MATHIEU HARVEY :**

Bien, ça, c'est sûr et certain. Mais on est un organisme à but non lucratif. On fait avec qu'est-ce qu'on a. On est tous des bénévoles.

995 **LE PRÉSIDENT :**

Non, je comprends très bien.

1000 **M. MATHIEU HARVEY :**

C'est sûr et certain que ça prendrait de l'aide pour évaluer qu'est-ce que ça peut nous occasionner dans le futur, en perte là.

1005 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Merci, Monsieur Harvey.

1010 **M. MATHIEU HARVEY :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1015 Je ne sais pas si c'est possible de déposer la présentation PowerPoint à la coordonnatrice?

1020

**M. MATHIEU HARVEY :**

Je lui ai dit tout à l'heure puis elle a dit qu'elle allait la garder sur l'ordinateur. Ça fait que c'est correct?

1025

**LE PRÉSIDENT :**

C'est très bien, merci. Monsieur Luc-Éric Bouchard du Centre local de développement de Sept-Îles.

1030

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

Bonjour, Monsieur le président.

1035

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour.

1040

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

Mesdames. Alors, je me présente Luc-Éric Bouchard, je suis directeur général au CLD Sept-Rivières. CLD c'est le Centre local de développement. Le CLD a été fondé en 99, et nos principales activités sont de participer activement au développement de la région de la MRC.

1045

Dans le document lorsqu'on utilise « Local » on tient à le préciser, je l'ai quand même mis dans le mémoire, on tient à préciser que c'est la MRC, les deux villes principales Sept-Îles et Port-Cartier.

1050

Alors, nous sommes un organisme qui favorise le développement économique au niveau de la MRC. Également, on supporte les PME dans différentes phases de leur existence : le démarrage, l'expansion, la consolidation et même la relève lorsque l'entrepreneur décide de se retirer.

1055

On offre différents services aux promoteurs. Alors, rédaction, plan d'affaires ainsi que prévisions financières. On gère quelques fonds d'investissement. Alors, l'aide financière chez nous est disponible sous forme prêt-subvention. Également, on fait des suivis et l'implication sur d'autres comités qui incluent toute forme de développement sur le territoire, que ça soit pour un organisme sans but lucratif, social, économique. On est impliqué de près dans toutes les sphères du développement.

1060 Alors, le projet d'implantation et d'exploitation du gisement d'apatite vient toucher de très  
près notre mission en ce qui a trait au développement économique. Historiquement, le CLD a  
toujours supporté les différents projets de développement et on fait de même pour le projet de  
Mine Arnaud.

1065 Au cours des trois dernières années, nous avons eu une modification de la clientèle,  
beaucoup moins de démarrages d'entreprises. Nos interventions se font plus au niveau de  
l'expansion d'entreprises déjà existantes. La venue de Mine Arnaud, un grand donneur d'ordres  
comme ça, viendrait bonifier les entreprises déjà existantes pour avoir différentes phases  
1070 d'expansion et diversifier leur offre. Et également, on pourrait assister à des démarrages de  
nouvelles entreprises, car Mine Arnaud a des activités qu'on n'a pas présentement. Nos activités  
dans la région tournent autour plus de l'industrie du fer, l'aluminium et le bois. Donc, viendrait  
donner une diversification économique importante de notre région.

1075 Au niveau de l'économie de la région. Nous avons vécu un ralentissement en 2012 suite à  
la baisse du prix du fer et il y a eu quand même des mises à pied de Cliffs, on parle de 160 pertes  
d'emploi, mais ce que je veux apporter comme point, c'est que le ralentissement s'est fait aussi  
au niveau de la sous-traitance. Donc, les PME qui travaillaient chez Cliffs pour l'entretien, pour  
différents contrats, ça a été une coupure qui a été très importante pour eux. Donc, la venue de  
Mine Arnaud, encore là, viendrait combler cette perte-là qu'on a subie.

1080 Alors, comme je disais, les grandes entreprises, présentement, sont au niveau du contrôle  
des coûts. Donc, le volet expansion ou recherche sous forme projet, c'est au ralenti. Donc, c'est  
important pour nous, le CLD, de diversifier notre économie. On se souvient qu'en 89, la venue  
d'Aluminerie Alouette avait donné un vent nouveau sur notre région. Et on veut qu'en 2013, avoir  
1085 à nouveau ce vent de diversification.

Je tiens à préciser que l'apatite ne suit pas les cycles économiques de l'aluminium, fer et  
forêt. Les tableaux, selon nos recherches... ce qu'on veut, c'est que lorsque des secteurs sont  
plus favorables, compensent pour les secteurs qui sont plus en déclin.

1090 Pour les deux prochains volets, je vais passer la parole à Guy Bouchard.

**M. GUY BOUCHARD :**

1095 Qui est conseiller en entrepreneuriat au CLD de Sept-Rivières. En fait, le prochain volet est  
un volet un peu plus qui touche au niveau de la pénurie de main-d'œuvre locale au niveau du  
secteur tertiaire traditionnel, c'est-à-dire le commerce de détail, de la sous-traitance, de la  
restauration. On remarque partout en ville, en fait, des affiches de recherche de personnel dans  
ces secteurs-là qui offrent des salaires, je dirais, avec des conditions pas nécessairement égales

1100 à Mine Arnaud, mais en fait qui ont des conditions salariales un peu plus basses, mais que ça nous en prend tout de même dans notre société.

1105 On voit aussi, dans le fond, la venue de Mine Arnaud à ce point-là qui pourrait venir en aide, en quelque part. On est conscient aussi que ça peut être dans les deux sens, mais on voit aussi d'un œil positif, en fait, que ce soit les conjoints ou les enfants un peu plus âgés, des travailleurs, travailleuses de ces nouveaux arrivants là qui vont venir travailler ici à Sept-Îles, qui pourraient combler un peu ces secteurs-là.

Je vais repasser la parole pour ce point-là ici, et je vais reprendre après.

1110

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

1115 Alors, dans les PME qui occupent notre territoire, 70 % de la main-d'œuvre active de notre région est dans le secteur tertiaire, donc gravite autour des services. Alors, la sous-traitance aux grandes entreprises, tous les secteurs tertiaires. Alors, presque trois quarts des gens actifs sur la région dépendent de ce secteur-là.

1120 Ensuite, sur le plan social, on est conscient que le promoteur fait des efforts quant à l'information donnée à la population avec différentes séances publiques d'information ou des soupers-conférences. Le promoteur vise la transparence et la participation de la population dans l'acceptation de ce projet. Il est important, en raison de la proximité des infrastructures minières, que le promoteur continue de s'impliquer davantage dans la communauté de Sept-Îles. Et en tant que région minière, la population est habituée de vivre avec des projets d'envergure. Étant donné qu'on est une région ressource, je veux dire, ce n'est pas nouveau pour nous de faire affaire avec l'industrie lourde.

1125

**M. GUY BOUCHARD :**

1130 En fait, aussi, sur le plan social, on aimerait soulever ce que bon nombre d'autres avant nous ont fait. Au niveau du logement, on sait que, bon, selon l'SCHL en 2012, ils avaient noté un taux d'inoccupation de 0,2 %. On tend à penser que dans le fond, ça s'est amélioré depuis ce temps-là, même si on dirait que ça avoisine autour des 1 %. On reste tout de même en bas du seuil de 3 % qui est fixé un peu par le gouvernement du Québec pour dire que, bon, c'est un seuil quand même acceptable.

1135

1140 La venue de Mine Arnaud par rapport à cette problématique des logements là, bon, ils ont pris position par rapport au niveau des camps un peu évolutifs qu'ils voulaient faire, des camps temporaires évolutifs, aussi, qui va venir un peu diversifier l'immobilier. C'est sûr que nous, on a un peu un intérêt au niveau des logements sociaux, à savoir, bon, bien oui, nos secteurs, comme on l'a mentionné, au niveau du secteur tertiaire, ces gens-là n'ont pas nécessairement des gros

revenus, ça fait que ça serait bien aussi de pouvoir développer, au niveau du logement social, dans notre communauté.

1145 Et puis, c'est ça. Par rapport à ça, j'aimerais passer la parole au niveau du point 4 :  
« L'appui positif au projet de Mine Arnaud ».

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

1150 Alors, bref, dans le respect de sa mission, la position du CLD, elle est claire, c'est l'appui de ce projet. Elle se veut favorable dans la mesure où tous les faits démontrent que les risques en lien avec le projet sont mesurés et atténués par l'entremise des programmes politiques et plan d'action en lien avec tous les intervenants locaux et les entreprises du territoire.

1155 Le conseil d'administration du Centre local de développement a fait des recommandations. Alors, je vais vous les nommer :

Alors, la création d'un fonds de développement local géré par un comité d'intervenants locaux et des représentants de Mine Arnaud;

1160 Deuxième point, afin de stimuler le développement de l'entrepreneuriat, Mine Arnaud s'engage à verser une contribution annuelle au CLD sous forme de partenariat d'affaires;

Création d'un comité de maximisation des retombées locales économiques du projet à laquelle il y aura une participation du CLD Sept-Rivières;

1165 Quatrième point, l'importance de détenir le siège social de l'entreprise sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

1170 Cinquième point, présence d'un plan ou politique favorable à l'achat local et à la sous-traitance locale;

1175 Sixième point, présence d'un plan ou politique pour favoriser l'embauche de travailleurs ou travailleuses résidents, afin de contrer le phénomène du « fly in, fly out » – excusez-moi l'anglicisme – comme outil de palliation à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée ou non;

Et enfin, la dernière recommandation : favoriser l'embauche de main-d'œuvre par ordre d'importance. Alors, on veut que les gens de la MRC de Sept-Rivières soient privilégiés, ensuite les cinq autres MRC de la Côte-Nord, les régions ressources, enfin, la quatrième, des grands centres urbains.

1180 Ça complète la présentation.

**LE PRÉSIDENT :**

1185 Alors, merci, Messieurs. Avez-vous dénombré le nombre de postes actuellement disponibles dans le secteur tertiaire?

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

1190 Nous, notre champ de compétence, c'est plus au niveau des PME. Dans la main-d'œuvre là, je n'ai pas le chiffre.

**LE PRÉSIDENT :**

1195 Au niveau des PME?

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

1200 Bien, il y a beaucoup de postes qui sont libres, mais non affichés. Donc, c'est difficile pour nous d'avoir cette donnée-là.

**LE PRÉSIDENT :**

1205 O.K. Parce que vous y avez fait référence.

**M. GUY BOUCHARD :**

1210 Oui, parce qu'on observe, en fait, sur le territoire, quand soit qu'on va dans les centres d'achats ou qu'on va dans les restaurants qu'il y a quand même des affiches de « Personnel demandé », que ce soit dans les restaurants ou les petites boutiques, et ainsi de suite. On le remarque, en fait, mais on n'a pas nécessairement, oui, statistiquement dénombré combien il pouvait y en avoir, mais on considère que c'est quand même remarquable.

**LE PRÉSIDENT :**

1215 Hier, il y a eu deux organisations qui ont fait porter à l'attention de la commission que le délai de vente des maisons et le prix des maisons aurait chuté en l'espace d'un an. La commission a demandé un aperçu sur un horizon temporel quinquennal. Maintenant, vous, vous arrivez et vous nous informez que finalement, la vacance en termes de logement est très faible. Comment la commission doit interpréter que d'une part vous nous informez que le niveau de disponibilité des appartements, des logements est très, très faible, et que d'un autre côté, les  
1220 certaines organisations semblent nous indiquer que le délai de vente, donc c'est plus difficile de vendre les maisons, donc il y a moins de preneurs?



Vous n'êtes pas obligé de répondre parce que je fais référence à d'autres organisations.

1225

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

1230

Bien, je comprends votre question. C'est que ce n'est pas la même clientèle. Les gens qui vont s'acheter une maison ne sont pas les mêmes qui vont louer des logements. On parle de gens à revenu moindre qui vont aller vers l'option du logement. Alors, on parle beaucoup de travailleurs qui sont dans les petites entreprises de services. Alors, ils vont gagner un salaire peut-être de 25 000 \$ 20-25 000 \$ par année, alors, difficilement vont pouvoir se payer une maison.

1235

Tandis que les emplois créés de Mine Arnaud vont générer beaucoup plus de retombées économiques dans la région. Avec les conditions salariales qu'ils offrent, les gens vont pouvoir se payer plus de maisons. Alors, c'est là, le ralentissement que je vous disais tantôt, par rapport à Cliffs avec les 160 mises à pied qu'il y a eu. Et le ralentissement au niveau des projets de développement minier, ça a créé un ralentissement au niveau de l'offre et la demande de maisons.

1240

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Drapeau?

1245

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

1250

Juste pour, Monsieur Zayeb, peut-être votre question de tantôt, la main-d'œuvre. Beaucoup de promoteurs qui venaient nous rencontrer tardaient à faire un projet d'expansion parce que justement, il n'y avait pas la main-d'œuvre requise. Il y a une initiative qui a été mise en place par le CLD en fin 2011 pour justement attirer la main-d'œuvre à l'extérieur de la Côte-Nord. Et c'est un programme qui se poursuit toujours. C'est un autre organisme qui a pris la relève dans le comité de fidélisation de la main-d'œuvre. Donc, justement pour attirer les gens à l'extérieur de la Côte-Nord pour venir travailler. Alors, je n'ai pas de chiffre à vous donner au niveau des postes disponibles, mais c'est clair qu'il y a un manque de main-d'œuvre criant.

1255

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Drapeau.

1260

1265 **Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

Bonjour. Vous avez fait référence, je ne sais pas si j'ai bien tout saisi, mais pour le comité de maximisation, le CLD y contribuerait, il collaborerait?

1270 **M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

Bien, il y a quand même trois créations ou trois implications où on aimerait être présent. La création du comité de maximisation des retombées locales, on voudrait être impliqué de très près dans ce comité-là. Projet auquel il y aurait participation du CLD. Et aussi, le partenariat sous forme...

1275 **Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

Excusez-moi, participation financière ou humaine?

1280 **M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

Non, au niveau pôle de...

1285 **M. GUY BOUCHARD :**

Des ressources humaines, en fait, je pense. C'est ça?

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

1290 Oui.

**M. GUY BOUCHARD :**

Qu'il y ait quelqu'un du CLD, un conseiller, qu'on soit présent à ce comité-là.

1295 **Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

O.K.

1300 **M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

Parce que je parlais aussi de la sous-traitance locale, l'achat local. Alors, c'est tout ça, là, ça fait partie un peu du tout.

1305

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

O.K. Puis vous avez fait référence à un autre comité?

1310

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

Oui. Alors, la création d'un fonds de développement géré par un comité d'intervenants locaux et des représentants de Mine Arnaud, peut-être pour couvrir les volets logements, main-d'œuvre et les différents projets du milieu, projets sociaux. Et l'autre, c'est le développement de l'entrepreneuriat. On sait que les grands donneurs d'ordres de notre région sont impliqués socialement. On aimerait bien que Mine Arnaud nous donne un coup de main pour stimuler l'entrepreneuriat dans notre région.

1315

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

Pour les deux derniers comités, est-ce qu'il y a des contributions financières du CLD ou c'est toujours en ressources humaines?

1320

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

Non. Nous, nos budgets annuels sont déployés justement à cet effet-là, stimuler l'entrepreneuriat, supporter les PME. Avec plus, on pourrait faire plus.

1325

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

O.K. Donc, un genre de collaboration financière?

1330

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

Oui, oui.

1335

**M. GUY BOUCHARD :**

Juste pour peut-être un petit complément d'information. C'est clair que le point 1 et le point 3 pourraient être le même comité. En fait, on mettait des idées, on soulevait des idées que, oui, il devait y avoir un genre de comité de retombées, de maximisation des retombées, mais ça peut être le même qui gère le fonds de développement local. C'est un peu ça.

1340

1345

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

1350 O.K. Une autre petite question. Vous avez rapidement abordé la question du fer et de l'apatite qui n'étaient pas nécessairement en lien. Pouvez-vous me dire, peut-être nous préciser sur quelle base, sur quoi vous vous appuyez, en fait?

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

1355 O.K. C'est un tableau qui a été... c'est une source qui vient d'Indexmundi.com. Alors, il y a l'historique des fluctuations au niveau des matières premières. Alors, on a superposé le fer et l'apatite, là, qui fait partie d'un roc, de roche, là, en particulier. Alors, on voit que les deux métaux ne sont pas en parfaite corrélation. Alors, lorsqu'un va bien, l'autre va moins bien. Et c'est l'effet recherché pour ne pas qu'on soit en crise dans tous les secteurs en même temps. L'information  
1360 vient du mémoire qui a été déposé de Développement économique Sept-Îles, hier.

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

1365 O.K.

**M. LUC-ÉRIC BOUCHARD :**

1370 Alors, j'ai une comparaison avec le fer et l'apatite, l'aluminium et l'apatite, l'aluminium et le fer.

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

Merci.

1375 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci, Messieurs. La commission va suspendre ses travaux pour une quinzaine de minutes.

1380 **PAUSE**

**LE PRÉSIDENT :**

1390 Madame Janine Hould du Syndicat de l'enseignement de la région du Fer et CSQ.

1395 Je vous informe que le registre est maintenant fermé, qu'il y a deux personnes qui se sont inscrites pour présenter des mémoires verbaux. Donc, on va les prendre à la suite des autres. Donc, nous devrions finir autour de 17 h ou 17 h 15 pour reprendre les travaux ce soir à 19 h.

Donc, madame Hould, j'espère que je prononce bien votre nom?

**Mme JANINE HOULD :**

1400 Bonjour, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

1405 Bonjour!

**Mme JANINE HOULD :**

1410 Mesdames les commissaires. Donc, Janine Hould du Syndicat de l'enseignement de la région du Fer à Sept-Îles. Simplement vous dire peut-être en commençant que les membres que je représente proviennent du secteur de l'éducation, évidemment. Et puis, ce sont des gens qui sont des enseignants et du personnel de soutien scolaire qui oeuvrent auprès d'une clientèle primaire, secondaire, éducation des adultes et formation professionnelle.

1415 Vous préciser également que si on a décidé de présenter un mémoire, ce n'était pas initialement ce qu'on devait faire. C'est qu'après avoir participé à une rencontre des premières audiences en août dernier, pour nous, quelques-uns n'auraient pas eu la note de passage. Alors, nous avons dit...

**LE PRÉSIDENT :**

1420 Excusez-moi, je n'ai pas compris.

**Mme JANINE HOULD :**

1425 Quelques-uns des participants et des experts n'auraient pas eu la note de passage. Alors, nous nous sommes dit, nous allons...

**LE PRÉSIDENT :**

1430 Ah, vous ne parlez pas de la commission, je présume.

**Mme JANINE HOULD :**

1435 Absolument pas, effectivement. Et je vous l'aurais dit, mais j'apprécie que vous le précisiez.

Donc, rapidement, nous, on voulait signifier à la commission que, nous avons donné notre appui aux gens qui avaient demandé un referendum. Donc, c'est sous cet aspect-là de la démocratie que nous avons voulu nous manifester aujourd'hui, donc un referendum populaire.

1440 **(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**LE PRÉSIDENT :**

1445 Alors, merci, Madame Hould. D'abord, une première question. En fait, vous indiquez que pour vous, les impacts psychologiques et sociaux sont de première importance. Évidemment, les impacts psychologiques ont déjà été mis sur le tapis comme préoccupation, mais à moins que je ne me leurre complètement, mais c'est la première fois qu'une organisation ou une personne vient nous indiquer que les impacts psychologiques sont de première importance. Pourquoi?

1450 **Mme JANINE HOULD :**

1455 Parce que nous, les jeunes que nous côtoyons vivent déjà la problématique des malentendus des adultes autour d'eux. On sait que... la façon dont on a abordé le sujet avec nos membres, si vous voulez, qui se préoccupaient comment ils devaient aborder le sujet auprès des jeunes, on leur a dit : « Bien, vous êtes des gens qui pouvez vous exprimer, parce que vous n'êtes pas en lien, vous ne travaillez pas dans une minière, par exemple, ou... du fait d'être enseignant, ce qu'on vous demande c'est d'amener les jeunes à avoir un regard critique, un regard peut-être scientifique et de se poser des questions et de ne pas prendre tout ce qu'on leur amène cru, comme ça, sans se questionner. » Alors, c'est un peu cet aspect-là.

1460 Il y a des jeunes qu'on côtoie qui ont des inquiétudes par rapport à ce qu'ils entendent, la santé, l'environnement, qu'est-ce que ce sera demain. Puis le fait que certains jeunes se positionnent, pour nous, dès que quelqu'un prend parole, mérite d'être écouté. Donc, c'est dans cet aspect-là de ne pas faire de contrainte dans le fait de leur permettre de s'exprimer et de les accompagner dans cette expérience-là.

1465

**LE PRÉSIDENT :**

1470

Est-ce que vous avez fait une démarche éducative avec eux dans le cadre de ce projet-là, spécifiquement?

**Mme JANINE HOULD :**

1475

Bien, surtout auprès des enseignants et du personnel de soutien. Les gens ont été rencontrés. On a eu un échange, si vous voulez, et c'était comment l'aborder avec les jeunes. On ne voulait pas prendre position ou que nos enseignants soient porteurs d'un oui ou d'un non. Mais ce qu'on voulait c'est qu'ils soient témoins d'une façon de regarder les choses avec un esprit critique et de ne pas se gêner de poser des questions, de tenter d'avoir des réponses et de toujours questionner, questionner, et de développer l'esprit scientifique et critique face à ce qui pourrait...

1480

**LE PRÉSIDENT :**

1485

Est-ce que dans les discussions que vous avez eues, vous craignez que le positionnement des uns et des autres entraîne une situation que quelques-uns ont qualifiée hier de malsaine en termes de clivage, en termes de polarisation?

**Mme JANINE HOULD :**

1490

Bien, c'est comme si... on a l'impression qu'on le sent un petit peu. Je ne veux pas faire de projection, par contre, vous savez, nous, dans nos cours d'école, quand il y a un conflit, on demande aux jeunes s'ils ont une opinion différente, d'apposer des idées et non pas de les opposer, toujours dans le respect. Donc, on le voit actuellement. On a critiqué les jeunes, par exemple, qui avaient utilisé des moyens à leur portée, médias sociaux, pour se positionner. Il y a d'autres types de personnes qui ont utilisé une pleine page de journal. Alors, on sait que c'est des moyens plus onéreux, donc que nos jeunes ne disposeraient pas. L'un vaut l'autre. Maintenant, ça mis côte à côte, si l'un sert à critiquer l'autre, on n'avance pas dans le respect puis dans le meilleur pour la cause qui sera l'aboutissement de qu'est-ce que ce sera, mais c'est la démarche.

1495

1500

Nous, ce qu'on trouvait être important c'était le référendum. Les gens ne viendront pas tous ici au micro dire ce qu'ils en pensent. Mais peut-être que s'ils avaient l'opportunité de le faire autrement, les gens se manifesteraient peut-être plus. C'est difficile pour les gens de se positionner. C'est un enjeu vraiment important, sinon vous ne seriez pas là. C'est dans ce sens-là. Puis les enfants sont sensibles.

1505

1510

**LE PRÉSIDENT :**

Quand vous dites « difficile », c'est difficile dans le sens de comprendre le dossier pour se positionner de façon intelligente ou la crainte de se positionner publiquement?

1515

**Mme JANINE HOULD :**

1520

Bien, moi, je crois qu'il y a un peu de la crainte. C'est comme quand on dit oui à quelque chose, parfois on dit non à autre chose. Si je dis non à quelque chose, je dis oui à autre chose. Alors, c'est cette ambiguïté-là. Puis pour nos tout-petits, bien, nos tout-petits, je prends primaire, secondaire, ils n'ont pas tous les éléments nécessaires. Ils sont quand même perméables. Beaucoup de ce qu'on entend dans les maisons, dans les milieux. Surtout au secondaire, on sait déjà qu'il y a des échanges, la gang oui, la gang non. Mais c'est sain aussi d'avoir un projet qui permet aux jeunes de concrètement vivre cette polémique-là, en autant que ça demeure respectueux et que chacun peut émettre son opinion. C'est ce qu'on trouve important.

1525

1530

Et puis on a une petite inquiétude au niveau du plein emploi, peut-être par rapport à la formation professionnelle. Souvent, on va signifier, parce qu'en éducation il y a beaucoup une valorisation de la formation professionnelle, ces années-ci. Et on le signifie que pour nous, le plein emploi peut-être problématique, pas en ce sens que les compagnies vont prendre des jeunes qui ont un secondaire V, ce n'est pas là qu'on a une difficulté. Nous, la diplomation, c'est sûr que c'est notre priorité, vous le savez, j'imagine. C'est que c'est pour les PME ou les petites entreprises, les jeunes vont laisser l'école en secondaire III parce qu'ils ont une job au dépanneur, pensant faire leur vie comme ça. Mais ça, ça nous préoccupe. Ce n'est pas l'enfant qui va aller travailler à l'industrie, c'est celui qui va venir remplacer à côté, les petites jobs à côté.

1535

**LE PRÉSIDENT :**

Et vous l'avez observé au cours des cycles?

1540

**Mme JANINE HOULD :**

Oui, oui, c'est ça. Déjà, on avait une inquiétude à ce propos-là. On le signifiait déjà. On le remarque, là.

1545

**LE PRÉSIDENT :**

Mais est-ce que vous avez adopté des mesures de rétention?

1550



**Mme JANINE HOULD :**

1555 Bien, il y a des activités qui se font au niveau de la valorisation de la formation professionnelle. Déjà, on reçoit des jeunes de sixième année, secondaire III, chose qui ne se  
1560 faisait pas avant. On fait des actions pour tenter de les maintenir puis de montrer à quel point c'est important, parce que c'est sûr qu'avec un secondaire III, ils vont en avoir de l'ouvrage, mais ça va être une job, ils n'auront pas de possibilités d'avancement ou des choses comme ça. Ça fait que c'est ce qu'on essaie de leur inculquer puis un diplôme. Mais des fois, ils vont arrêter en secondaire III, ils vont revenir un peu plus tard dans le milieu, mais quand même, ça nous préoccupe.

**LE PRÉSIDENT :**

1565 Très bien. Merci beaucoup, Madame Hould.

**Mme JANINE HOULD :**

Merci beaucoup.

1570 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Johanne Roussy.

**Mme JOHANNE ROUSSY :**

1575 Bonjour!

**LE PRÉSIDENT :**

1580 Bonjour, Madame.

**Mme JOHANNE ROUSSY :**

1585 Mon nom est Johanne Roussy. Je viens ici à titre tout simplement de citoyenne. Je ne suis pas spécialiste dans rien. Par contre, je m'intéresse beaucoup, beaucoup à la place citoyenne au niveau des minières et de la *Loi sur les mines*. Mais avant de lire mon... c'est vrai que c'est énervant venir ici, vraiment. Pourtant, je parle souvent en public, mais ici c'est énervant.

**LE PRÉSIDENT :**

1590 Un truc pour vous. Vous prenez une infusion à la camomille.

**Mme JOHANNE ROUSSY :**

Je vous imagine en sous-vêtements?

1595

**LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, si ça vous permet de relaxer, allez-y.

1600

**Mme JOHANNE ROUSSY :**

Avant de lire ce que j'ai écrit, j'aimerais quand même parler d'un problème de 200 \$ à Sept-Îles. Moi, j'habite dans un sous-sol, dans un bloc à appartements, ça me coûte 450 \$ parce que je suis là depuis 4 à 5 ans, puis la personne avec qui j'habite est là depuis 8 ans. Puis on a un propriétaire qui n'a pas cherché avantage au boom minier. On a eu un boom de construction qui a donné une illusion de... parce que je suis née ici puis j'ai vécu mon adolescence dans les années 80 où est-ce qu'on était sept à la discothèque le soir, le vendredi. Tu sais, c'est assez particulier.

1605

1610

Donc, j'ai acheté une maison aussi il y a quelques années, qui était 105 000 \$ puis là, maintenant, elle en vaut le double. Je ne sais pas si vous me suivez? Si moi je change de logement actuellement à mon 450 \$, un trois et demi ailleurs ça vaut 800 \$, minimum, à peu près. Disons dans un minimum de la moyenne. Donc, si je change de loyer pour améliorer ma situation de vie, bien, je vais perdre 350 \$ de jouissance puis ce 350 \$ là, je ne pourrai pas aller l'investir dans un restaurant le matin, je ne pourrai pas aller l'investir chez M & M qui fait de la nourriture qui est transformée, je ne pourrai pas aller dans toutes les petites boutiques qui ont été ouvertes, qui ne sont pas des Wal-Mart puis qui n'ont pas des capacités d'achats immenses, mais qui sont là pour nous desservir nous. Ce qui fait qu'il y a un gap, il y a une distance qui se fait.

1615

1620

**LE PRÉSIDENT :**

Un fossé.

**Mme JOHANNE ROUSSY :**

1625

Oui. Il y a une distance qui se fait entre les gens qui n'ont pas choisi de travailler dans les mines. Moi, je suis une travailleuse de la culture par choix, puis j'y reste. Mais je trouve que ça manque d'égard, en tout cas, ici, à Sept-Îles la situation financière. La situation des maisons qui ne sont pas achetables, la situation de déménager, c'est comme amoindrir en quelque part ton niveau d'achat.

1630

1635 Ça fait que c'est ça que moi je trouve qui se passe depuis qu'il y a un boom minier. La situation de ma ville, je trouve qu'il y a un écart qui se fait entre les gens qui ont des gros salaires, puis les gens qui ont des plus petits salaires puis qui sont surdiplômés pour les petits salaires qu'ils ont. Ça, c'est une chose que j'ai remarquée.

1640 J'ai aussi remarqué, depuis 5 ans, qu'il n'y a personne qui nous protège nous autres les citoyens. J'ai beau avoir été au Parlement deux fois – moi, je suis membre de Sept-Îles sans uranium, je ne m'en cache pas. Ça fait 5 ans que je m'intéresse aux citoyens, ça fait 5 ans que je m'intéresse à la *Loi sur les mines*, mais toujours avec un point de vue de citoyenne et non de professionnelle.

1645 Et puis je suis allée à Rouyn-Noranda, je suis allée dans des villes où est-ce qu'il y a des mines en plein milieu de la ville. J'ai rencontré beaucoup les gens de Malartic. J'ai rencontré des victimes de toutes sortes de projets miniers, puis ça a donné ce que je vais vous lire.

**(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1650 **Début de la phrase à la page 1 : « Depuis plus de 5 années, je me suis impliquée... »**

**Fin de la phrase à la page : « [...] et leurs impacts sociaux et économiques. »**

1655 J'ai remarqué qu'il n'y a personne qui veut répondre c'est quoi les grands projets qui s'en viennent. On sait qu'il y a huit fois plus de poussière qui va venir dans les airs, mais on ne peut pas définir exactement quelle compagnie va venir... puis on n'est pas capable d'avoir la carte. On essaie de l'avoir, on nous dit qu'ils vont publier une carte avec les projets, mais on ne l'a pas vue encore.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1660 **Début de la phrase à la page 2 : « Mais seulement les modalisations des promoteurs... »**

**Fin de la phrase à la page 4 : « [...] sur le même claim fasse l'objet d'un référendum. »**

1665 Parce qu'on sait que le complexe igné de Sept-Îles est tellement riche qu'il y a du platine, du cuivre. On est vraiment sur une mine, multi-mine. L'idée, là, ça serait presque de prendre toute la population de Sept-Îles puis les mettre dans une zone où il n'y a pas de mine, parce qu'on est riche de tout. Il y a de l'or, il y a tout, ici, juste dans le complexe igné de Sept-Îles.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1670 **Début de la phrase à la page 4 : « Est-il possible de sonder la population en trois temps... »**

**Fin de la phrase à la page 4 : « [...] légitime pouvait conduire au dé-claim d'une zone. »**

1675 Parce que pour moi, ce n'est pas la compagnie Mine Arnaud que je vise, c'est le « déclimage » de cette zone-là, pour ne pas qu'il y ait une ligne d'attente qui va dire : bien, si ce n'est pas l'apatite, ça va être le vanadium, si ce n'est pas le vanadium, ça va être le magnétite titanifère, si ce n'est pas ça, ça peut être faire un truc sous-marin pour aller chercher le platine dans le fond de la baie, tu sais. C'est tellement... on est assis sur un coffre-fort, ce n'est pas compliqué.

1680 **(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase à la page 4 : « Ce référendum serait une voix complète dans... »**  
**Fin du mémoire.**

1685 **LE PRÉSIDENT :**

1690 Merci, Madame. Justement, vous finissez par un des aspects, je dirais, sur lesquels vous mettiez beaucoup d'insistance, c'est la capacité de « déclamer » certains secteurs. Et donc, vous indiquez à la toute fin : « Il faut soustraire du potentiel minier certains secteurs au même titre que certains claims soustraits du potentiel de jouissance des secteurs habités. » Oui, j'aimerais ça que vous...

**Mme JOHANNE ROUSSY :**

1695 Bien, un exemple. Avant ça, la Ville de Sept-Îles était claimée de gaz un peu partout, puis plusieurs endroits qui étaient habitables étaient claimés. Et puis un jour, on a, nous, Sept-Îles sans uranium, on a claimé le sous-sol du Parlement de Québec, de l'Assemblée nationale puis une partie des plaines d'Abraham pour monter un peu le non-sens de la *Loi sur les mines*, de qui pouvait acquérir les sous-sols. Puis c'était un peu pour montrer le ridicule de la chose.

1700 Donc, au lieu de nous donner le claim, de nous concéder le claim, il y a eu des négociations qui ont été faites puis qui a enlevé les territoires urbains du potentiel minier, pour justement qu'on n'ait plus de problème avec des mines à l'intérieur d'une zone urbaine. Mais là, c'est périurbain qu'on parle, mais sauf que c'est « péri » dans notre face, tu sais, vraiment. C'est « péri-grosse cicatrice dans notre âme », là.

1710 Puis moi, c'est sûr que je viens de Sept-Îles, tu sais, il y a comme sous aucune considération, puis il y a des gens qui dénoncent des gens comme moi, mais moi, sous aucune considération, en tant que personne qui habite ici, je vais accepter qu'une mine vienne là. Ça peut être d'autres donneurs d'ouvrage. On regarde Alouette, c'est vrai que c'est polluant, mais le monde est sorti dans la rue pour le demander. Ils sont sortis dans la rue pour le demander. Qui on est nous, pour aller dire : « Vous étiez dans le champ! » C'est un couteau à double tranchant, l'économie.

1715 Puis mon rêve c'est beaucoup plus de devenir la plus meilleure ville de transbordement  
minier au monde, avec un train électrique qui passe avec des couverts, puis les résidus miniers  
placés à un autre endroit, contenus quelque part. Parce qu'on nous dit qu'il va y avoir huit fois  
plus de poussière dans l'air avec tout le potentiel qui s'en vient.

**LE PRÉSIDENT :**

1720 Mais qui vous a dit ça? C'est la première fois que j'en entends parler.

**Mme JOHANNE ROUSSY :**

1725 Bien, on va dans les conseils municipaux, puis là on entend, puis on entend aussi le maire  
à la radio qui dit : « Oui, on attend d'ici 10 ans, 8 000 nouvelles personnes. » Bien, ce n'est pas  
juste Mine Arnaud à ce moment-là. Puis là, ils nous disent : bien, on ne peut pas trop, il y a des...  
pas des secrets, mais des... bien, des secrets, mais tu sais, qui doivent rester... C'est ça, ils ne  
peuvent pas nommer...

1730 **LE PRÉSIDENT :**

C'est confidentiel.

1735 **Mme JOHANNE ROUSSY :**

1740 Ils ne sont pas assez loin dans les négociations, puis ça, on le comprend. Puis on n'est pas  
contre le développement minier, au contraire, mais on est pour le développement intelligent.  
Comment ça se fait qu'on a encore du transbordement ici qui est fait à ciel ouvert? Comment ça  
se fait qu'il n'y a personne qui va vérifier... bon, on a eu un déversement, comment ça se fait qu'il  
n'y a personne qui a vérifié? Tout le monde sait. J'ai des oncles, des tantes qui ont travaillé là. J'ai  
des oncles qui ont des problèmes de poumons à cause qu'ils ont travaillé chez certaines  
compagnies puis qui ont négligé leurs équipements. Puis tout le monde est à même de dire que  
c'est de la négligence. Qui peut aller, à moins qu'un citoyen fasse une plainte, aller vérifier?

1745 Il manque tellement de choses pour rentrer un nouveau joueur important dans Sept-Îles,  
qu'avant de rentrer un nouveau joueur d'importance comme ça, il faut avoir des principes, pas  
rien que de développement durable, mais d'acceptabilité sociale aussi. Puis pourquoi Sept-Îles  
ne serait pas la première, exemple, d'acquisition de normes ou de qualification de ce que c'est  
1750 l'acceptabilité sociale, puisqu'actuellement, tout est là, en jeu, toutes les intelligences sont alertes,  
tout le monde est là pour voir ça? Pourquoi ne pas devenir un exemple de gens intelligents? Puis  
je ne dis pas que ce n'est pas intelligent de faire des mines, mais sauf que ça se peut... moi, c'est  
sûr que je suis contre, c'est mon cœur qui parle, mais tu sais, je ne suis pas contre les mines, au  
contraire.

1755           Donc, pour moi, j'appelle à l'intelligence aussi puis à la place du citoyen, parce qu'il n'y a  
personne qui nous protège. Personne, personne, personne, personne.

**LE PRÉSIDENT :**

1760           Très bien, Madame Roussy, merci beaucoup.

**Mme JOHANNE ROUSSY :**

1765           Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1770           Madame Francine Bélanger.

**Mme FRANCINE BÉLANGER :**

1775           Bonjour! Je me présente en attendant que je sorte mes papiers. Francine Bélanger, je suis  
une citoyenne de Sept-Îles. Donc, ce que je vais faire pour commencer, je vais vous lire un  
résumé du mémoire que j'ai fait, puis il a fallu que je résume beaucoup, beaucoup, puis que je  
me concentre sur un point que je trouvais vraiment important. Bien, c'est un sujet qui n'a pas été  
abordé tant que ça. Donc, je trouve que c'est important de l'approfondir, comme on dit.

1780           Donc, je vais commencer par lire un résumé de mon mémoire. Ensuite de ça, je vais vous  
montrer deux schémas que j'ai faits sur des cartons, puis je vais vous parler de ce tableau-là en  
avant. Puis ensuite de ça, je vais vous parler de mes références, ma liste de références, puis je  
vais vous donner un petit une réflexion que j'ai fait suite aux références que j'ai eues. Donc,  
concernant la lecture du mémoire, je commence comme ça.

**(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1785           **Début de la phrase à la page 1 : « En regardant le rapport hydrogéologique, on  
constate... »**

**Fin de la phrase à la page 1 : « [...] des sols n'a pas été étudiée. »**

1790           D'autant plus que récemment, la Mine Goldex à Val-d'Or a vécu des problèmes  
d'affaissement de sol. C'est le 19 octobre 2011. C'est : « Agnico Eagle ferme Goldex pour éviter  
une tragédie. » Le 31 août 2013, la mine de Westwood à Rouyn-Noranda puis Preissac, eux, ils  
ont eu des problèmes de mécanique des roches et de contrôle de terrain après un sautage.

1795           Donc, à ce jour, Mine Arnaud ne démontre aucune preuve que cette zone de rabattement  
est sécuritaire. Pourtant, tout porte à croire que les sols sont fragiles dans cette zone. Allez voir  
dans Wikipédia la sorte d'argile qu'il y a dans la baie de Sept-Îles, qui touche la route 138, qui va  
toucher à la butte-écran, c'est de l'argile de Leda. C'est une argile qui est liquéfiante, donc c'est  
1800 une argile qui est particulièrement fragile. Donc, elle est fragile sous l'effet des vibrations, donc du  
dynamitage, puis elle est fragile aussi sous l'effet de l'eau, donc de l'eau non salée. Puis on dit  
qu'il y a seulement 3 à 5 % de l'eau salée qui va rentrer dans cette région.

1805           C'est la même argile qu'il y avait lors des problèmes qu'il y a eus à Saint-Jean-Vianney en  
1970 où est-ce qu'il y a eu plusieurs maisons qui se sont effondrées. Donc, il y a une quarantaine  
de maisons puis 30 personnes qui sont décédées.

1810           Ensuite, vous pouvez aller voir les glissements de terrain dans l'est du Canada. Donc, ça  
existe les coulées argileuses. Ça, vous allez trouver ça dans le site du ministère des Ressources  
naturelles Canada. C'est la 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année des leçons. Donc, ça a été fait en 2011, cette leçon-là.

1815           Ensuite, pour vraiment vous montrer un aperçu, je vais vous montrer les schémas que j'ai  
faits chez moi, puis je vais vous parler aussi de ça.

1820           Donc ici, ce que vous pouvez voir c'est la coupe transversale de la route 138. Donc, on  
peut voir que, bon, ici, par exemple, il y a les camions qui vont passer. Il y a 10 mètres et moins  
de zones d'argile qui est faite avec... bien, c'est de l'argile de Leda, de la boue puis aussi du  
sable. Puis aussi on voit la nappe phréatique actuelle qui commence à 10 mètres et moins, avec  
la ligne que vous voyez ici. Cette ligne-là, bien, ça soutient quand même... tout ça soutient la  
route 138. Puis le rabattement de nappe, bien, va faire que possiblement que l'eau va descendre.  
1825 Donc, il va y avoir soit un assèchement et un compactage de l'argile, puis il va y avoir de l'érosion  
interne en dessous de la route 138, puis le rabattement va se faire à 20 mètres de profondeur.  
Donc ça, c'est important de savoir ça.

1830           Puis ensuite, les vibrations puis l'eau non salée, bien, ça, ça peut faire que l'eau qui va  
rester dans cette région qui va être dénoyée, ça peut faire de la liquéfaction puis des coulées  
d'argile. Moi, je vais vous montrer tantôt mes références, mais c'est ça. Ça, ici, c'est le niveau  
futur de la nappe. Donc, l'eau va descendre là-dedans, puis à un moment donné, quand il va  
pleuvoir, quand il va y avoir des marées d'automne, quand il va y avoir des périodes de gel et de  
dégel, bien, c'est sûr que cette eau-là va vouloir prendre son espace, puis ça va descendre dans  
la nappe phréatique, ça va vouloir descendre puis ça va faire qu'ici, où est-ce qu'il y a des vides,  
bien, ça va quand même couler. Moi, je suis pas mal sûre que c'est ça qui va se produire.

1835           Puis la deuxième carte, je l'ai fait ce matin après que j'ai su que Mine Arnaud va faire un  
mur de soutien. Donc, un mur de béton, de ciment, pour soutenir les travaux, pour ne pas que  
l'eau ou l'argile liquéfiante se déverse dans la fosse.

Donc, la fosse, il faut se rappeler qu'elle va être à 150 mètres en dessous du niveau de la mer, puis leur mur de ciment, je ne sais pas s'il va aller jusqu'en dessous de la mer, mais je sais que la baie de Sept-Îles va exercer une force quand même assez importante sur l'argile. Donc, c'est sûr que l'eau de la baie va essayer de rentrer, elle, étant donné les forces d'attraction.

1840

Donc, je ne sais pas si vous connaissez la formule  $F$  est égal  $MA$ , les forces sont égales à la masse multipliée par l'accélération. Donc, ce qui va arriver c'est que les forces d'inertie vont pousser l'eau vers la fosse, vers le creux de la fosse. Donc, l'eau avec l'argile va donner une pression au muret de ciment de Mine Arnaud. Je ne sais pas si le mur de ciment va jusqu'en dessous du niveau de la mer, je ne sais pas s'il rentre dans le roc, mais s'ils mettent un mur de ciment dans le roc, ce qui va se produire, c'est qu'il va falloir qu'ils fassent du dynamitage. Le dynamitage va créer un effet sur le sol argileux, le sol va se liquéfier. Donc, ce que ça va faire, ça va faire des mouvements de masse. Donc, ça, ce n'est pas la bonne solution.

1845

L'autre solution ça serait de ne pas toucher au roc, mais étant donné que le sol est argileux puis qu'il se liquéfie, ça va faire que le mur va glisser. Le mur va glisser, puis encore là, il va y avoir un glissement de terrain.

1850

Ça fait que les deux solutions, ça ne donne pas grand-chose. Puis en plus, c'est sur 3,5 kilomètres de long qu'il faudrait qu'ils le fassent leur mur. Il faudrait qu'ils le fassent en dessous du niveau de la mer, pour ne pas que l'eau descende en dessous du niveau de la mer. Parce qu'avec les forces de l'inertie, les forces d'attraction terrestres, l'eau va chercher un chemin, l'eau va se pousser, elle, pour aller vers le creux de la fosse. Puis ça, ils l'ont toujours dit en plus.

1855

Donc, là, il y a vraiment un problème de fond. Moi, je pense que ce projet-là ne devrait pas exister.

1860

Ensuite, je vais vous donner les références qui font que je vais... je trouve qui argumentent mon mémoire. Première référence, c'est le gouvernement du Québec. C'est une cartographie des zones exposées aux glissements de terrain dans les dépôts meubles. C'est la page 5. C'est la carte des glissements de terrain au Québec. Il y a un très beau texte que je n'aurai pas le temps de vous lire, malheureusement, qui parle justement de la mer de Champlain, de la fonte des glaces, puis des sols argileux qui se trouvent entre Blanc-Sablon puis l'Ontario.

1865

Donc, toute cette région-là c'est une zone de fragilité de sol. Le sol est très argileux, liquéfiant. Donc, s'il y a une mine dans ce coin-là, avec les vibrations, même sur la 138, si l'eau diminue là-dedans, il va y avoir des vibrations pareil puis ça va faire des coulées argileuses en dessous de la 138. Donc, ça va faire, ça va s'écraser en fin de compte.

1870



1875            Ensuite de ça, on dit : « *L'urbanisme durable : enjeu, pratique et outils d'intervention, 2.4 :*  
1880            « *La prise en considération des risques accrus d'inondation et de mouvement de sol* ». Pages 20  
et 21. On dit, par exemple que :

1885            « *Les problèmes d'érosion sont connus depuis longtemps à Sept-Îles et la sécurité*  
1890            *publique du Québec, Ouranos et la Ville de Sept-Îles a permis de mieux comprendre les causes*  
*et les facteurs aggravant l'érosion des côtes. La municipalité a par la suite procédé à un zonage*  
*de son territoire pour mieux contrôler les usages en bord de mer et a effectué une analyse coûts-*  
*avantages de différentes solutions pour des structures déjà menacées par la perte de terrain*  
*côtier. »*

1885            Ça vient d'Ouranos 2010 à la page 27. Puis ça, ça montre vraiment les changements  
1890            climatiques. Ouranos, ça montre tous les changements climatiques, le niveau de la mer est  
supposé de monter, ça va monter de deux, trois et jusqu'à quatre mètres. Les marées d'automne  
sont très fortes ici. On commence déjà à les subir, on les voit. On a juste à aller sur le bord du  
quai dans le mois de novembre quand il y a des pleines lunes, puis on voit que les marées  
d'automne font même aller... la petite roche monte sur les terrassements, puis ça montre même  
par-dessus le quai, le niveau de la mer.

1895            C'est sûr que dans le futur on va avoir un problème, c'est sûr. Moi, je les ai trouvées les  
zones à risque. Toute la baie de Sept-Îles est à risque. Il y a une grande partie de Sept-Îles qui  
est à risque d'érosion, en fin de compte, à cause des marées d'automne.

**LE PRÉSIDENT :**

1900            Il vous reste deux minutes, Madame Bélanger.

**Mme FRANCINE BÉLANGER :**

1905            Deux minutes? O.K. Bien, je vais faire très vite. Si vous voulez aller trouver l'information,  
vous pouvez aller sur le site de la MRC de Sept-Rivières pour retrouver les cartes interactives de  
la MRC, ce que je vous dis, les zones à risque.

1910            Ensuite, vous avez des articles de Wikipédia que je vous ai fait parvenir avec les  
affaissements progressifs, l'effondrement brutal, les facteurs de prédisposition, la nature du sol, et  
cetera.

1915            Il y a l'Université du Québec à Rimouski qui a fait une très belle expérience pour  
déterminer les glissements de terrain sur la Côte-Nord. Il y a *Les tassements dus au rabattement*  
*de nappes*, un document de 152 pages que je vous ai laissé.

1920 Il y a un aide-mémoire de mécanique des sols aussi, qui explique la théorie de la plasticité. Il y a Wikipédia qui parle des compressions de sol argileux. Il y a le dépliant *Habiter des zones exposées au glissement de terrain*. Il y a AUSENCO VENTOR (2011) qui est dans mes références, parce que je l'ai lu au complet. Et ensuite, le chapitre 14 de Roche, *Mine Arnaud, études d'impact environnemental mai 2012*; il n'y a pratiquement pas eu d'information sur l'hydrogéologie puis les risques de glissement de sol. Pourquoi???? Parce que j'aurais aimé avoir de l'information là-dessus.

1925 Le projet minier Arnaud, bien, encore une fois, il manque énormément d'information sur les crues des eaux printanières, et cetera, et cetera, et cetera. Ensuite, je vous ai mis des documents en annexe puis c'est à peu près. Puis ma réflexion, bien, je n'aurai pas le temps de vous la lire, en bout de ligne, mais ce n'est pas grave.

1930 **LE PRÉSIDENT :**

De toute façon, nous avons lu votre mémoire.

1935 **Mme FRANCINE BÉLANGER :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1940 Merci, Madame Bélanger. Madame Goyer?

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1945 Une seule petite question, votre mémoire est très clair. Merci pour les informations additionnelles. Vous nous avez parlé que vous avez appris ce matin la question de la construction d'un mur?

**Mme FRANCINE BÉLANGER :**

Oui.

1950 **Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1955 J'avoue que nous, on ne l'a pas encore appris. J'aimerais que vous nous expliquiez comment vous avez eu cette information-là.

**Mme FRANCINE BÉLANGER :**

1960 C'est quand ils ont parlé de l'eau, l'OVV. Il y a un intervenant qui est venu parler de l'eau puis qu'il allait y avoir un mur de ciment qui allait empêcher l'eau d'entrer dans la fosse.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1965 D'accord. Je comprends. Nous avons demandé à l'organisme OBV qui lui-même faisait référence à une technique qui existe ailleurs.

**Mme FRANCINE BÉLANGER :**

1970 Oui, en Floride. Mais ça intéresse beaucoup Mine Arnaud.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1975 Oui, d'accord, mais il y a une différence. D'accord, je comprends la source, mais ce n'est pas la même chose de dire qu'il va y avoir ce mur. C'est une chose qui est possible.

**Mme FRANCINE BÉLANGER :**

Ah, mais ça intéresse Mine Arnaud, je pense que ça va le devenir.

1980 **Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

Donc, je comprends la référence. Dans le fond, vous avez répondu à ma question. Je vous en remercie.

1985 **Mme FRANCINE BÉLANGER :**

Oui. Cette carte-là, j'ai oublié d'en parler, mais le risque des déversements miniers et de glissement de terrain, on le voit très bien, là, la fosse projetée. Moi, je trouve que c'est une amputation, une vraie amputation, puis le reste de l'hémorragie, on va le voir venir. Merci.

1990

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Bélanger. Madame Aurore Perreault du Comité ZIP Côte-Nord et du Golfe.

1995 **Mme AURORE PERREAULT :**

Bonjour!

**LE PRÉSIDENT :**

2000 Bonjour, Madame.

**Mme AURORE PERREAULT :**

2005 Alors, Monsieur le président, Mesdames les commissaires, bonjour à tous. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, c'est un organisme à but non lucratif qui fait partie d'un réseau comprenant 13 comités ZIP à travers le Québec, qui est reconnu par Environnement Canada.

2010 Notre territoire s'étend de Port-Cartier, jusqu'à Blanc-Sablon, et inclut l'île d'Anticosti. Et comme tous les Comités ZIP, il s'agit d'un organisme de concertation et d'action qui a pour objectif de protéger et de mettre en valeur le Saint-Laurent, de sensibiliser la population aux problèmes environnementaux et de susciter la réalisation d'actions concrètes pour la réhabilitation écologique du fleuve.

2015 Notre équipe est composée de personnes qui sont qualifiées dans leur domaine, avec une formation scientifique. Donc, deux biologistes et trois personnes qui ont des maîtrises en environnement, écologie internationale et biologie.

2020 Donc, nos préoccupations et nos recommandations quant à l'étude d'impact, vous comprendrez qu'elles vont tourner essentiellement autour de l'environnement et la biologie. En tant que directrice, je me fais donc la porte-parole de l'organisme et je vais vous présenter les éléments clés de notre mémoire.

2025 Donc, en tant qu'organisme oeuvrant pour la protection du Saint-Laurent, au cœur de nos préoccupations se trouve bien sûr la portée spatiale du projet, qui ne semble pas être clairement définie, à tout le moins qui semble avoir varié au cours de l'étude sans raison qui ne le justifie vraiment. Le promoteur exclut volontairement la baie de Sept-Îles dans son étude d'impact sous prétexte qu'aucun impact ne peut être appréhendé à ce niveau. Il ne base d'ailleurs ce choix sur aucun fondement scientifique.

2030 Comme vous l'avez mentionné, Monsieur Zayed, aux précédentes audiences, alors que le promoteur est très conservateur quand il s'agit de la qualité de l'air, il s'avère plutôt rassurant, voire laxiste, quand il s'agit de la qualité de l'eau de la baie.

2035 Pourtant, les activités de Mine Arnaud peuvent avoir des impacts directs et indirects indéniables sur les composantes biologiques de la baie de Sept-Îles. Rappelons que la baie de Sept-Îles c'est une zone importante pour la conservation des oiseaux, qu'on y trouve une plante aquatique qualifiée d'espèce d'importance écologique par le ministère des Pêches et Océans, et qu'on retrouve directement à l'embouchure du ruisseau Clé.

2040 Donc, il existe des risques réels reliés à la qualité de l'effluent du ruisseau Clet et de la lixiviation potentielle du phosphore dans la baie qui pourrait amoindrir les paramètres biologiques que je viens de citer, donc la ZICO et la zostère.

2045 De plus, un paramètre qui est trop souvent oublié concerne, qui d'ailleurs n'est pas traité dans l'étude d'impact, concerne la hausse du trafic maritime appréhendée dans la baie. Ce trafic peut à la fois engendrer un dérangement pour les mammifères marins et les oiseaux, mais également augmenter les risques d'introduction d'espèces aquatiques envahissantes qui peuvent s'avérer une menace pour l'écosystème de la baie.

2050 Donc, une des justifications premières du promoteur pour écarter la baie de Sept-Îles de la zone d'étude biophysique repose sur la minimisation des déversements accidentels qui pourraient subvenir dans le ruisseau Clet.

2055 Je pense que le récent déversement de mazout dans la baie de Sept-Îles, qu'on ne peut pas passer sous silence, prouve aujourd'hui que tous les scénarios, même les pires doivent être pris en considération dans l'étude des impacts potentiels d'un projet. À cet effet, la baie se doit d'être incluse dans la zone d'étude du projet. D'ailleurs, comment évaluer un impact potentiel si aucun état de référence de la baie n'est effectué.

2060 Le déversement qui a eu lieu nous amène également à nous questionner sur les impacts cumulatifs des différentes industries installées autour de la baie, impacts trop souvent négligés dans les études d'impact. Nous croyons que la gestion intégrée de la baie de Sept-Îles, deuxième point central de notre mémoire, permettrait de répondre en partie à cette problématique, puisqu'elle permettrait de voir la baie de Sept-Îles comme une entité plutôt que de procéder à une approche projet par projet.

2065 Les comités ZIP, tous confondus, travaillent depuis de nombreuses années à mettre en place une gestion intégrée à l'échelle du Saint-Laurent. La gestion intégrée a pour objectif de gérer les activités et les usages qui touchent au Saint-Laurent de façon inclusive et participative afin d'assurer le bien-être des collectivités et le développement durable du Saint-Laurent. Cela suppose le respect de la capacité de support de l'écosystème, une gestion plus intégrée des activités et des programmes des différents secteurs de la société québécoise, ainsi qu'une plus grande participation des usagers, de la société civile et du milieu municipal aux décisions et aux activités qui touchent au Saint-Laurent.

2070 Ce travail a porté ses fruits, puisque l'entente Canada-Québec 2011-2026 via le plan Saint-Laurent vise la mise en place de cette gestion sur tout le territoire du Saint-Laurent d'ici 2016.

2075 Le gouvernement, qu'il soit provincial et fédéral, reconnaît donc la nécessité d'adopter une démarche inclusive dans la gestion de cet écosystème qu'est le Saint-Laurent.

2080 Il semblerait donc nécessaire que cette démarche puisse être appliquée à l'échelle de la  
baie de Sept-Îles, qui est un écosystème en soi, aux prises avec un développement industriel  
grandissant. D'ailleurs, le comité ZIP, à l'instar des organismes en environnement à Sept-Îles est  
prêt à mettre de l'avant son expertise afin de contribuer à une telle démarche qui sera à la fois  
novatrice et positive pour les citoyens et la ville de Sept-Îles.

2085 Pour conclure, parce que nous croyons que le développement industriel dans notre région  
et particulièrement autour de la baie de Sept-Îles devrait être mieux encadré et géré de façon  
intégrée, que l'étude d'impact apparaît laxiste et non rigoureuse sur plusieurs points, et que les  
réponses ou l'absence de réponse apportée par le promoteur et des analystes lors des  
2090 audiences du BAPE ont été peu convaincantes, nous pensons que le projet, dans son état actuel,  
ne peut s'insérer dans une perspective de développement durable de notre communauté.

2095 Nous recommandons donc au président du BAPE que le principe de précaution soit  
appliqué dans ce projet, et qu'avant toute intégration de projets d'envergure dans le secteur de  
Sept-Îles, une planification réfléchie et rigoureuse soit entamée.

2100 Pour finir, Monsieur le président, je sais que vous n'avez pas pouvoir de décision dans ce  
projet, mais nous espérons que vous saurez faire preuve de persuasion auprès du ministre et  
nous espérons que vos recommandations seront à la hauteur des commentaires que vous avez  
pu faire tout au long de ce BAPE.

**LE PRÉSIDENT :**

2105 Merci, Madame Perreault. Je cède la parole à madame Drapeau.

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

Bonjour!

2110 **Mme AURORE PERREAULT :**

Bonjour!

2115 **Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

2120 Une première question relativement à votre préoccupation qui touche le trafic maritime. On  
ne l'a pas abordée souvent pendant la commission. Vous mentionnez donc que vous  
recommandez qu'un suivi environnemental du trafic maritime, pendant la phase exploitation, soit  
mis en place ainsi qu'un protocole. À quel type de protocole vous faites allusion, d'une part?  
D'autre part, est-ce que vous avez eu des échanges avec la Société qui gère actuellement au

niveau du port? Est-ce qu'il y a eu des échanges? Parce que ce matin ils ont fait allusion à l'Alliance verte?

**Mme AURORE PERREAULT :**

2125

Non. On n'a pas eu de contact avec le Port de Sept-Îles à cet égard. On ne fait pas de référence à un protocole en particulier. On aimerait que le promoteur prenne en compte cet aspect qui est le trafic maritime, parce qu'il s'en décharge en disant que c'est le Port de Sept-Îles qui s'en occupe. Mais si on regarde l'examen préalable que le Port de Sept-Îles a fait pour son quai multi-usager, c'est très peu traité comme impact de l'augmentation du trafic maritime sur les composantes biologiques du milieu.

2130

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

2135

O.K. Mais quand vous recommandez la mise en place ou qu'il y ait un protocole pour limiter l'introduction des EAE, est-ce que vous, à ce moment-là, vous avez des... que ce soit des références, des modèles, des recommandations plus spécifiques par rapport à ce protocole?

**Mme AURORE PERREAULT :**

2140

Non, je n'ai pas de référence en particulier. Je pense que c'est un travail et c'est une réflexion qui doit être faite autour de cette problématique-là, parce que c'est une problématique réelle que sont les espèces aquatiques envahissantes, qu'on n'a pas encore sur la Côte-Nord. Les espèces aquatiques envahissantes c'est une problématique qu'on n'a pas encore tout à fait sur la Côte-Nord en raison des eaux froides, mais avec le réchauffement climatique, je pense que c'est un paramètre qu'il faut anticiper.

2145

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

2150

Autre question qui touche un peu le phosphore. En fait, vous faites référence, en page 9, donc « un suivi des cours d'eau impactés par le projet pendant la phase d'exploitation serait également requis », est-ce qu'il y a eu soit recherche, soit constat, soit réflexion par rapport au phosphore versus l'eau salée? Est-ce que c'est un aspect que vous avez soit documenté, soit constaté?

2155

**Mme AURORE PERREAULT :**

On ne l'a pas documenté. C'était une inquiétude qu'on avait, mais qu'on n'a pas documentée.

2160

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

2165 O.K. Et cette inquiétude-là, par exemple, est-ce qu'elle pourrait être considérée dans la démarche que l'observatoire par exemple pourrait...

**Mme AURORE PERREAULT :**

2170 Ça pourrait être une inquiétude que l'observatoire... mais je ne pense pas que l'observatoire doive... que le promoteur doive se soustraire à ses obligations sous prétexte qu'il y a un observatoire.

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

2175 Non, non, ce n'est pas l'objectif de soustraire le promoteur.

**Mme AURORE PERREAULT :**

2180 O.K. D'accord.

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

2185 Mais en fait, ce qu'on tente de faire c'est d'essayer de comprendre ce que les organisations...

**Mme AURORE PERREAULT :**

2190 Mais ça peut être un paramètre, oui, intégré dans le protocole que l'observatoire va mettre en place.

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

O.K. Merci.

2195 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci beaucoup, Madame Perreault.

**Mme AURORE PERREAULT :**

2200 Merci à vous.



**LE PRÉSIDENT :**

2205

Madame Brigitte Lemay.

**Mme BRIGITTE LEMAY :**

2210

Bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

2215

Bonjour, Madame.

**Mme BRIGITTE LEMAY :**

C'est vrai que c'est énervant venir ici. Je vais prendre le truc à Johanne Roussy, je pense.

**LE PRÉSIDENT :**

2220

Décidément, ça va me suivre cette histoire-là.

**Mme BRIGITTE LEMAY :**

2225

Je suis la dernière de l'après-midi, je pense.

**LE PRÉSIDENT :**

2230

J'imagine qu'est-ce qu'ils vont me dire de retour au Bureau d'audiences publiques à Québec! Allez-y, Madame.

**Mme BRIGITTE LEMAY :**

2235

Je m'appelle Brigitte Lemay et je suis directrice de l'Auberge internationale ici à Sept-Îles depuis 15 ans. J'aimerais tout d'abord, avant de lire mon mémoire, mon petit minimémoire, j'aimerais faire une petite rectification des annonces dans le journal qui parlent entre autres des jeunes, parce que Marie est ma fille. Marie Lemay a fait une vidéo, alors il y a beaucoup de discussions autour de ça que les jeunes ont été manipulés.

2240

Bon, je ne sais pas si les gens vont me croire. Moi, je suis sa mère et je sais comment ça fonctionne. Marie fait des vidéos depuis qu'elle a 8 ans. C'est une passionnée de photo vidéo. Alors, elle aime ça, la caméra, elle aime ça dire ce qu'elle pense. Alors, elle a fait une vidéo sur ses commentaires vis-à-vis de la Mine Arnaud. Elle a entendu parler. Elle a fait ça vraiment

2245 spontanément, mis ça sur YouTube. Là, il est rendu à 26 000 visionnements. Elle-même, elle a été un peu surprise « Maman! » elle n'en revenait pas. Tous les grands blogueurs la soutiennent dans sa démarche, les gens, tous les jeunes européens, belges, les jeunes de l'Abitibi qui lui envoie des messages. « Moi, je vis près d'une mine, je ne te le souhaite pas. Ne lâchez pas. C'est l'enfer. » Bref, beaucoup, beaucoup de messages comme ça.

2250 Voilà, ça s'est fait vraiment spontanément comme ça, et la marche c'est la même chose. Ma fille est très spontanée, elle a écrit : « On fait une marche. » Sur Facebook. « Oui! » Tout le monde a embarqué, les adultes aussi. Là, moi, j'ai dit : « Bien, attends un peu, une marche, il faut quand même de l'organisation. » Moi-même, je ne savais pas comment, un peu, procéder. Alors, bon, il était un peu trop tard, parce que tout le monde voulait faire une marche, finalement. Elle a  
2255 été un peu la coqueluche, et il y a un petit gars qui lui a dit : « Moi, je vais t'aider – Zachary – je vais t'aider, je vais aller à la Ville porter une lettre. » Lui, très organisé, le petit gars, vraiment.

Alors, c'est comme ça que ça s'est passé. Il n'y a pas eu de manipulation d'enfants. C'est vraiment eux qui ont tout organisé. Marie a fait son montage vidéo. Comme je vous dis, depuis 8  
2260 ans qu'elle fait ça, là. Tout son montage, ça lui a pris deux jours, mis ça sur YouTube. Alors, j'espère que ça va arrêter un petit peu le commérage en ville à propos de ces jeunes-là qui se font manipuler. Je ne suis vraiment pas le genre de mère à manipuler mes enfants, de toute façon. Je suis pour la libre expression.

2265 Et voilà, c'est ce que j'avais à dire là-dessus. Et peut-être encore juste un petit détail, que je comprends un peu le stress des entrepreneurs de Sept-Îles. Moi, j'ai une petite minientreprise qui est un OSBL, en plus. Je vis des stress parce que ça prend une clientèle. Mon auberge, on a deux employés. Je sais que ça peut être stressant avoir un commerce, être entrepreneur, surtout quand tu as 150 employés, mais c'est le risque du métier. Alors, voilà, c'est comme ça. Il faut  
2270 changer de métier si on ne peut pas absorber un stress comme ça.

Alors, voilà, je vous lis mon minimémoire que j'ai intitulé : « Impact du sous-développement durable sur la vie sociale ».

2275 **(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

2280 Très bien, merci beaucoup, Madame Lemay. Donc, ça fait à peu près 25 ans que vous êtes directrice d'une auberge?

2285

**Mme BRIGITTE LEMAY :**

Non, ça fait 15 ans que je suis directrice de l'auberge, mais je suis arrivée ici ça fait 25 ans.

2290

**LE PRÉSIDENT :**

Et est-ce que vous avez constaté un changement dans la clientèle de votre auberge au fil des ans?

2295

**Mme BRIGITTE LEMAY :**

Bien, en fait, nous, comme on est une auberge à prix modique, donc c'est un lieu où les gens... en fait, la base d'une auberge de jeunesse, c'est un petit peu difficile tout le temps quand on dit « jeunesse » parce que c'est ouvert à tout le monde, mais c'est pour les jeunes voyageurs qui veulent s'héberger à prix modique et pouvoir se faire à manger et tout ça.

2300

C'est sûr qu'on a un très, très large service qu'aucun hôtel ne donne. Les gens peuvent se faire à manger, peuvent faire leur lavage, ils ont tous, tous les services. Et c'est sûr qu'on a toujours eu une clientèle qui a peu de moyens, mais on a aussi l'autre clientèle qui sont des médecins, qui sont des biologistes, qui sont des ingénieurs, qui n'ont pas envie d'être à l'hôtel et qui ont envie de se faire à manger quand ils sont là une semaine et qu'ils vont choisir aussi ce lieu-là.

2305

C'est très large en fait, les gens qui viennent loger à l'auberge. Ce que je remarque surtout c'est que, comme je le dis dans mon mémoire, il y a des gens qui repartent de Sept-Îles parce qu'ils ont un bon salaire, mais ils vont tout passer leur salaire dans le loyer, dans les logements. Ils ont déjà, peut-être encore une maison à payer à Montréal, une famille là-bas. Ils viennent ici pour trouver un loyer. Alors, c'est un peu catastrophique.

2310

**LE PRÉSIDENT :**

2315

Mais en fait, c'est ça que j'avais en arrière-pensée. Est-ce que dans votre clientèle, vous avez constaté qu'il y a beaucoup plus de travailleurs?

2320

**Mme BRIGITTE LEMAY :**

Je n'ai pas des travailleurs. En fait, c'est des gens qui viennent se trouver du travail souvent. C'est des jeunes qui arrivent des grands centres, ils viennent voir s'il y a du travail, souvent dans les services. On n'a pas de travailleurs de la construction, parce qu'eux autres, ils ne veulent pas rester à l'auberge de toute façon. Les gens de la construction, tout est payé par la compagnie, alors eux, ils ne sont pas intéressés.

2325

C'est souvent des jeunes qui... là, j'ai un plombier, il y a un gars qui va travailler dans une cuisine. C'est beaucoup, beaucoup de jeunes qui se cherchent du travail dans le service, puis ils en trouvent. Ils en trouvent, mais ils ne trouvent pas de loyer, par exemple.

2330 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que la flambée ou l'augmentation des prix des logements, des maisons, selon vous a entraîné également une augmentation notable de la vie, du coût de la vie à Sept-Îles?

2335 **Mme BRIGITTE LEMAY :**

Oui, bien sûr. Une épicerie, c'est incroyable, là. Moi, je le sais, j'ai deux filles, et c'est beaucoup plus cher qu'avant. Tout est plus cher.

2340 **LE PRÉSIDENT :**

Comme aubergiste, est-ce que vous avez dû augmenter également vos prix de façon proportionnelle?

2345 **Mme BRIGITTE LEMAY :**

2350 Non. On essaie de maintenir, quand même des prix... même que la Ville de Sept-Îles me disait, même les conseillers : « Mais pourquoi tu n'augmentes pas? Les gens ont de l'argent. » Non, ce n'est pas notre mandat. Nous, on est à but non lucratif. On est là pour les gens qui ont des faibles... pas pour les gens qui ont des faibles revenus, c'est de donner un hébergement à prix modique. On va le garder aussi longtemps qu'on est capable de payer deux salaires et d'entretenir la bâtisse, parce qu'on est autonome quand même. On n'a aucune subvention, en passant. La Ville nous subventionne les taxes. C'est ce que la Ville nous donne. Et on est autonome et tant que... puis moi, j'ai un salaire de 15 \$ de l'heure. Alors, on essaie de... mais ce n'est pas ça mon but.

2360 Moi, je suis bien, j'aime mon travail, c'est très valorisant et le but ce n'est pas de faire de l'argent. De toute façon, on ne peut pas en faire, on est à but non lucratif alors! On donne un service. Vraiment, c'est un service qu'on donne aux gens qui veulent venir visiter Sept-Îles. Et ça, les gens nous le disent beaucoup : « Merci d'être là. Toutes les villes devraient avoir une auberge à prix modique. » Parce que sinon... ou les gens vont loger dans un hôtel à 100 \$ par nuit. Ce n'est pas tout le monde qui veut payer ça, même ceux qui ont de l'argent.

2365 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Madame Lemay.

**Mme BRIGITTE LEMAY :**

Merci.

2370

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Denise Lebel.

2375

**Mme DENISE LEBEL :**

Bonjour, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

2380

Bonjour, Madame Lebel.

**Mme DENISE LEBEL :**

2385

Mesdames les commissaires.

**LE PRÉSIDENT :**

Vous avez une dizaine de minutes.

2390

**Mme DENISE LEBEL :**

2395

Oui. O.K. Moi, je veux juste me présenter. Ça fait depuis 69 que je suis à Sept-Îles, j'ai grandi à Sept-Îles, je l'ai vue évoluer, épanouir et tout. J'ai travaillé 37 ans à l'hôpital de Sept-Îles. Je suis retraitée depuis 2006. Moi, je veux beaucoup parler plutôt de... j'ai une 12<sup>e</sup> année. J'ai rien de scientifique. Je parle vraiment au niveau des simples gens de la ville, de la majorité du monde qui travaille pour vivre, pour manger, pour payer leur logement. Moi, je n'ai rien de scientifique, c'est juste ma logique qui fait que je voulais parler avec tout ce que j'ai entendu depuis le mois de juin, là.

2400

2405

Moi, depuis que je viens au BAPE, les fois que j'ai pu venir, je n'ai jamais entendu parler du 3<sup>e</sup> âge. Les personnes du 3<sup>e</sup> âge, est-ce que nous autres on va être plus affectés par l'ouverture de Mine Arnaud? Moi, j'ai eu un cancer en 2011. Je porte un gène de ce cancer-là, mais qui est pour d'autres cancers aussi. Est-ce que moi je suis plus à risque d'un cancer, d'être malade? Comment est-ce que je vais vieillir dans une situation comme ça? Est-ce que ça va atteindre ma santé physique, ma santé mentale même? Moi, à l'âge que j'ai, je fais du VTT.

2410           Moi, je me souviens d'avoir été, l'année passée, visiter le coin où Mine Arnaud veut ouvrir. Je trouvais ça épouvantable. Si j'y allais aujourd'hui, je pense que je serais démontée, puis je trouvais ça épouvantable la dévastation qu'ils avaient faite dans ce coin-là.

2415           Je voudrais continuer encore à faire du VTT longtemps. Je me souviens que monsieur Biron disait qu'il allait réaménager la piste de VTT, mais je ne suis pas sûre que je vais vouloir aller faire un tour dans ce coin-là mais que ça soit réaménagé.

2420           Moi, ça, c'est la partie qui m'inquiète beaucoup. La partie qui m'inquiète beaucoup c'est l'eau du lac Daigle; du lac Rapide, je veux dire, excusez. Le lac Daigle va devenir pollué à un moment donné, mais le lac Rapide. C'est impossible que l'eau ne soit pas contaminée. Qu'est-ce qu'on va faire à cette période-là quand on ne pourra plus boire de l'eau? Est-ce qu'on ne pourra plus se laver? Est-ce qu'on ne pourra plus se brosser les dents? Qui, qui va payer l'eau qu'on va aller chercher à l'épicerie? C'est nous autres. Comment est-ce qu'on va réaménager notre façon de vivre avec de l'eau polluée, avec les années? Parce que je ne parle peut-être pas d'un an, mais avec les années. Je me pose plein de questions sur ça. En tout cas, je trouve ça très difficile de voir une situation comme ça.

2425           L'autre point que je veux apporter. Moi, j'ai un petit-fils qui finit son cégep en 2014, puis je ne l'encouragerai pas à aller travailler à Mine Arnaud, c'est hors de question.

2430           Ce matin à Salut Bonjour, Gino était au Lac-Mégantic durant l'été, puis il nous montrait la mine d'Osisko. Il y a un contremaître qui, parce que les gens se plaignent qu'ils ont tout le temps une sensation de tremblement de terre. Ça fait que ça, ça m'interpelle beaucoup. Ça fait qu'il y a un contremaître qui va montrer à Gino c'est quoi, un tremblement de terre. Dans un édifice, un gros édifice, avec un genre de rangement avec des panneaux montés puis il fait des sensations de tremblement de terre. Il dit : « Ça, c'est un tremblement de terre. » J'espère que nous autres, 2435 on n'aura pas à vivre des niaiseries comme ça, là. Parce que là, un tremblement de terre puis une sensation de tremblement de terre, ce n'est pas pareil, mais quand c'est sur 24 heures, je pense que ça doit être très difficile.

2440           Je me souviens, quand ils ont construit Alouette, les explosions qu'ils ont faites à la construction là, je faisais des sauts à tous les soirs. C'était tout le temps sur l'heure du souper. Je faisais des sauts à tous les soirs. Je pense, les mois que ça a duré, je ne pouvais pas m'habituer à ça. À tous les soirs, je faisais un saut. On mangeait, je préparais le souper, tout dépend l'heure qu'on était prêt à souper, à un moment donné, oups! Ça sautait. Puis pourtant là, je ne restais pas sur le bord de la baie. C'est l'autre bord de la baie puis nous autres on restait dans le haut Sainte-Famille dans le coin de Saint-Laurent, là. C'était quand même assez loin. Ça fait que là, je ne 2445 sais pas au niveau de la construction si ça va être la même chose, là.

2450 Puis je veux juste vous situer géographiquement, O.K.? Là, ici, ça, c'est Sept-Îles, O.K.? On a Rio Tinto de ce côté-là, on a Alouette, on a Cliffs puis on va avoir Mine Arnaud. Rio Tinto puis Cliffs, eux autres, ce n'est même pas des mines, c'est juste du transbordement puis ça pollue. Je peux m'imaginer avec une mine à ciel ouvert, comment est-ce que toute la ville va être polluée, ça ne se peut pas. Ça pollue puis on n'a même pas de mine en ville, puis on a de la pollution. Avec une mine, qu'est-ce que ça va être? Je ne sais pas.

2455 Puis moi, là, je trouve ça... pour terminer, je trouve ça... l'économie pour la ville, je suis bien d'accord, trouver du travail. Le cégep, quand ils ont parlé, je trouvais ça bien... je les ai trouvés très logiques dans leur affaire, mais pour l'économie à quel prix? C'est la question que je me pose. À quel prix qu'on devra payer pour avoir une usine à ciel ouvert?

2460 Je termine là-dessus. Je vous remercie beaucoup de m'avoir écoutée.

**LE PRÉSIDENT :**

2465 Merci, Madame Lebel. Juste avant que vous quittiez, je me demandais – effectivement, vous êtes la première intervenante à venir parler à la commission de certaines préoccupations qui vous touchent et qui touchent les personnes du Club de l'âge d'or, appelons-le comme ça, du 3<sup>e</sup> âge – avez-vous eu l'occasion de discuter avec d'autres personnes des clubs d'âge d'or par rapport à Mine Arnaud? Est-ce qu'il y a une préoccupation qui émerge, qui est souvent soulevée. Est-ce qu'il y a une angoisse partagée?

2470 **Mme DENISE LEBEL :**

2475 Les gens que je rencontre – je fais partie du cercle des fermières puis il y a quand même beaucoup de gens là-dedans, ils n'en parlent pas vraiment. Moi, je ne sais pas, il n'y a pas personne. Pourtant, l'autre soir, il y avait encore des gens du 3<sup>e</sup> âge, il n'y a personne qui s'est levé pour venir parler de ce problème-là. Je ne sais pas si ça ne les inquiète pas, ou que c'est peut-être des gens que, si ça produit, qui vont déménager tout simplement.

2480 Moi, je sais qu'aujourd'hui, j'aimerais mieux avoir un appartement qu'une maison, parce qu'une maison, on ne sait pas si elle va garder sa valeur ou pas. Puis si on décide de partir à cause de ça, je pense que ça va être plus problématique que d'autre chose. Avoir un logement, tu laisses ton logement puis tu t'en vas.

2485 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Lebel. Et nous terminons avec madame Josée Jomphre.

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

2490

Premièrement, je vais répéter les propos d'une personne qui est passée hier.

**LE PRÉSIDENT :**

2495

Juste un instant, Madame, parce que vraiment ça crée un bruit qui me distrait. Juste un moment. Ça va nous permettre de nous détendre.

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

2500

Et de vous imaginer?

**LE PRÉSIDENT :**

2505

Décidément. Alors, allez-y, Madame Jomphe.

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

2510

Donc, je reprends. Bien, je reprends... j'y vais, go. Je reprends les propos d'un intervenant, hier qui disait que ce n'était pas facile de se présenter devant la commission pour intervenir, que ce n'était pas donné à tout le monde. Je n'y arriverai pas. Je vais vous imaginer... excusez, je suis connue à Sept-Îles.

**LE PRÉSIDENT :**

2515

En tout cas, vous avez... écoutez, Madame, il y a quelque chose que je n'ai pas fait depuis longtemps. C'est rare que je rougis, mais cet après-midi, vous n'êtes pas la seule à m'avoir fait rougir.

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

2520

Je le sais, je vous ai vu tantôt. Mais merci, ça détend de vous avoir fait rougir. Donc, je reprends les propos d'un monsieur que j'aime bien, hier, qui disait que ce n'était pas facile de me présenter devant la commission. Bien, je pensais qu'il me parlait, tu sais? Parce que moi, en fait, je suis une braillarde. Donc, j'ai travaillé toute la nuit pour préparer un PowerPoint pour ne pas parler, mais je n'ai pas été capable de le faire. En tout cas, je n'ai pas dormi de la nuit. Donc, je vais m'essayer.

2525

Bien, je vais laisser faire la technique de Johanne Roussy, ça va être correct. Brigitte l'a utilisée aussi, correct.



2530

Bon, je veux intervenir sur deux points : un qui est les poussières fines puis le deuxième étant la diversité économique. Donc, les poussières fines qui s'appellent des?

**LE PRÉSIDENT :**

2535

PM<sub>2.5</sub>.

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

2540

Yes! Ce point-là, il y a eu beaucoup d'exemples qui ont été donnés par rapport aux gens du Canton Arnaud qui allaient respirer ces poussières-là. D'ailleurs, à ce propos, le promoteur qui est Mine Arnaud, pendant la période de questions, quand on lui posait des questions à ce sujet, des résidents environnants, on demandait la question souvent par rapport aux résidents de Mine Arnaud (sic). Mais la réponse bifurquait sur les résidents du parc Ferland. C'est pas mal plus loin, ça. Je ne sais pas si vous avez eu cette impression-là, mais en tout cas. En tout cas, il patinait assez pour nous amener tout le temps au parc Ferland. Vous me suivez?

2545

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous suis très bien.

2550

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

Ouf! Ça va bien.

2555

**LE PRÉSIDENT :**

Vous, vous restez au parc Ferland?

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

2560

Non, non, je ne reste pas dans ce coin-là. Moi, je reste – justement, c'est un bon point – je reste sur la rue Comeau dans les 380. C'est à quoi je veux en venir, c'est que le secteur de Canton Arnaud, il y a beaucoup de... maintenant, c'est de plus en plus populaire parce que maintenant, il existe sur la 138 des accotements. Donc, c'est rendu un terrain, pas de jeux, qui est le mien, mais un terrain d'entraînement pour les athlètes de haut niveau. Eux autres, ils respirent vite puis fort. Puis quand ils sont rendus dans le Canton Arnaud, ils vont en respirer de la poussière. C'était mon point.

2565

2570

Moi, je suis ancienne athlète. Ça ne paraît peut-être pas, mais ce n'est pas grave. Je suis encore une athlète parce que j'ai un quadriporteur puis depuis que je l'ai, je l'ai testé pour me

2575 rendre, l'été prochain, dans le Canton Arnaud, puis brancher mon quadriporteur pour recharger les batteries à toutes les maisons, parce que je les ai tous connus les résidents du Canton Arnaud. Ils vont m'accueillir à bras ouverts, si j'y vais. Je vais tout connaître les maisons, je vais me ploguer puis je vais revenir. Parce que je l'ai testé. Aller au parc Aylmer-Whitton aller-retour, ma batterie tient. Il s'agit juste que je fasse le petit bout sur les accotements, pareil comme les cyclistes, puis je vais arriver au Canton Arnaud. Je vais pouvoir prendre un lunch puis je vais revenir pour souper, puis ça va être bien correct. Je vais avoir fait une super de journée.

2580 Ça va être long, hein? Il est quelle heure?

**LE PRÉSIDENT :**

Non, non, mais écoutez, vous avez encore du temps.

2585 **Mme JOSÉE JOMPHE :**

O.K. Mais on va passer au deuxième point tout de suite, d'abord.

**LE PRÉSIDENT :**

2590 D'accord.

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

2595 L'économie, la diversité économique. À Sept-Îles, on a eu une crise dernièrement par rapport à la folie furieuse du Plan Nord. Les gens – il y en a eu beaucoup d'exemples aussi là-dessus – les gens ont acheté des maisons, ils ont acheté des terrains. Sur mon bout de rue, il y avait des grosses pancartes, des condos, des logements, ta, ta, ta. Là, il y en a plusieurs des pancartes qui sont parties. La crise est pas mal finie pour la construction. Il y en a qui ont fait des grosses bâtisses, qui ont déjà fait faillite.

2600

2605 Ah, la diversité économique? Là, on a une Alouette, un ta, ta, ta, ta, ta, ta. Ça fait le tour de la baie, astheure, les industries. Et puis les gens vont faire des gros salaires. Ils vont pouvoir aller s'acheter des skidoos, des motos, ta, ta, ta. Ils vont pouvoir avoir... sur la Côte-Nord, on est une culture de gros salaires. On a déjà été la ville la plus salariée au Canada dans le plus fort d'IOC. Mais là, on est une ville aussi avec une mentalité de gros salaires, donc on en veut d'autres, des mines. Mais on ne pense pas à nos petites boutiques puis à l'achat local, qui ont vraiment eu de la misère dans cette crise-là, durant cette crise-là, à se trouver des employés pour faire leurs ventes, leur ci, leur ça. C'était les propriétaires des commerces qui travaillaient à plein temps, tout le temps, la fin de semaine, le jeudi soir, et cetera.

2610

Donc, c'est ça la diversité économique. Ils sont passés à côté de la « track ». Ce n'est pas une diversité économique que de rester dans le secteur minier, il faut penser au secteur tertiaire. Mais ça, ça a tout été dit, mais je m'excuse, mais c'était mon point de vue pareil.

2615

**LE PRÉSIDENT :**

C'est très bien. C'est très bien.

2620

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

Puis ne posez pas trop de questions, parce qu'on va jouer au strip-poker.

**LE PRÉSIDENT :**

2625

Madame, je n'ai aucune question.

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

2630

Regardez-le, il est déjà rouge! C'est la grippe.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci beaucoup, Madame Jomphe.

2635

**Mme JOSÉE JOMPHE :**

Ouf! C'est fait. Merci à vous.

2640

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, Monsieur Russell Tremblay a demandé de se prévaloir du droit de rectification. Monsieur Tremblay.

2645

**RECTIFICATION**

**M. RUSSELL TREMBLAY :**

2650

Oui. Russell Tremblay, ça a l'air qu'il faut qu'on le dise quand on arrive devant le micro.

**LE PRÉSIDENT :**

2655 Non, non, c'est-à-dire que quand il y a plusieurs personnes au micro, la sténotypiste ne peut pas savoir lequel parle. Mais quand je vous ai invité, j'ai déjà dit votre nom. Donc, il n'y a pas de problème.

**M. RUSSELL TREMBLAY :**

2660 Je vais le savoir pour les prochaines fois.

**LE PRÉSIDENT :**

2665 Très bien.

**M. RUSSELL TREMBLAY :**

2670 Ça concerne une rectification au niveau du coût de la vie, que vous avez posé tout à l'heure à une autre participante. Elle a affirmé que le coût de la vie avait augmenté beaucoup. Ça m'a fait un petit peu sursauter. On avait vu une étude en fin 2011 de l'Agence santé qui nous disait que le coût du panier de l'épicerie, c'était à peu près équivalent à la ville de Québec. Il y avait des disparités au niveau de la Côte-Nord. À Fermont, le coût du panier d'épicerie moyen est beaucoup plus élevé. À Baie-Comeau, il y a quand même une hausse notable. Mais dans la  
2675 région de Sept-Îles, Port-Cartier, le coût du panier de l'épicerie est resté au même niveau que la ville de Québec.

**LE PRÉSIDENT :**

2680 Mais sans comparer avec la ville de Québec, c'était Sept-Îles par rapport à Sept-Îles. Ma question ce n'était pas par rapport à Québec ni par rapport à Montréal, mais pour Sept-Îles, est-ce qu'il y a eu une augmentation du coût de la vie?

**M. RUSSELL TREMBLAY :**

2685 Non, c'est resté au même niveau. Je peux vous transférer...

**LE PRÉSIDENT :**

2690 Sur un horizon de combien d'années?

**M. RUSSELL TREMBLAY :**

2695

Bien là, je n'ai pas toute l'étude avec moi, mais je pourrais vous la transférer.

**LE PRÉSIDENT :**

2700

D'accord, ça serait bien aimable.

**M. RUSSELL TREMBLAY :**

2705

Donc, ça vous donnerait une bonne idée.

**LE PRÉSIDENT :**

2710

Merci beaucoup, Monsieur Tremblay. Donc, nous allons arrêter et nous reprendrons les travaux donc à 19 h ce soir. Merci.

**AJOURNEMENT**

\* \* \* \* \*

2715

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

2720

**ET J'AI SIGNÉ :**

2725

---

Yolande Teasdale, s.o.

2730